Un pays qui ne veut plus des hommes de foi, va aux hommes de loi, en attendant qu'il aille aux hommes sans foi ni loi. (Guizot)



NOTRE FOI! NOTRE LANGUE!

Tant qu'un peuple n'est envahi que dans son territoire, il n'est que vaincu; mais s'il se laisse envahir dans sa langue, il est fini. (Bonald)

(c) R. P. Provincial 9916—110e rue

25ième Année — PRINCE-ALBERT, Sask., mercredi, le 27 novembre 1935 — No 37

L'école nationale

Un ami nous fait ten'r le numéro d'octobre du bulletin de la "Saskatchewan Teachers' Federation" et attire notre attention sur deux paragraphes d'une conférence donnée par M. J. R. MacKay, lors d'une assemblée d'éducateurs à Ottawa.

Disons tout d'abord que c'est un plaidoyer en faveur de la centralisation de la régie scolaire et, si possible, d'un système uniforme d'éducation au Canada dont l'effet, paraît-il, serait une plus grande unité nationale. L'auteur prône l'école nationale, le "**melting pot**". Il prétexte à l'appui de sa thèse que les petites unités scolaires, ou le morcellement des districts par municipalités, et la disparité d'enseignement sont un facteur de désunion et une cause de discorde en créant et perpétuant un régionalisme étayé sur les préjugés et les ambitions de clocher; en alimentant un provincialisme néfaste à la fraternité naturelle de la population canadienne. Donc un seul système scolaire dans tout le pays et partant un enseignement uniforme. Logiquement, une rigoureuse conclusion, que laisse sous-entendre le conférencier: plus d'écoles privées, plus d'écoles séparées ... mais l'école publique, l'école nationale. En pratique, l'école neutre, areligieuse, athée.

La thèse n'est pas neuve. C'est l'unitarisme scolaire invoqué depuis toujours par les loges maçonniques ou orangistes. Cet unitarisme a déchristianisé les écoles de l'Angleterre, de la France, de la Russie, de l'Allemagne, du Mexique ...: l'étatisme scolaire sous le camouflage de la neutralité dont nous connaissons les tristes ravages.

Mais revenons aux deux paragraphes en question.

M. MacKay affirme que "les petites unités ont fait leur temps", c'est-à-dire sont désuètes, inopérantes, parce qu'elles sont le fait d'un intérêt local" qui ne saurait embrasser dans toute son envergure le problème que pose aujourd'hui l'éducation. D'où urgence de leur substituer un mode plus effectif: "la centralisation". D'où nécessité de la grande unité avec administration centralisée. L'expérience mesurera son étendue; pour le moment l'on pourrait débuter avec des unités composées de soixante-quinze à cent écoles. Ces dernières seraient contrôlées et administrées par un Bureau comprenant c'nq ou sept membres recueillis dans la grande unité. Un surintendant présiderait à la réalisation des directives éducationnelles. Sous son inspiration, le Bureau embaucherait, congédierait ou transférerait les instituteurs (sic) ...

Et M. MacKay de conclure: "Il devrait exister un contrôle fédéral de l'éducation. Dans le pays, nous négligeons l'une des principales forces de cohésion. Les provinces légifèrent à leur guise en matière d'éducation et favorisent le régionalisme, source de division. En s'isolant ainsi, elles fomentent la mésentente et la haine ..."

Nous avons déjà dit le danger d'un tel système, nous insistons à nouveau. Nous perdrions complètement le contrôle de nos écoles. Nos commissions scolaires n'auraient d'autres attributions que celles de voir à ce que les classes soient bien chauffées, éclairées et balayées, et encore. Bon gré mal gré, elles devraient accepter les instituteurs choisis par le Bureau, quitte toutefois à les payer. Nous voyons facilement quels instituteurs nous donneraient les unitaristes. L'enseignement catholique et français, toujours considéré comme une cause de discorde, serait d'abord quantité négligeable, puis ensuite totalement supprimé, pour favoriser l'unité de la grande fraternité nationale.

Sous le couvert d'une administration centrale, les unitaristes, consciemment ou non, visent à la laïcisation des écoles.

Il y a quelques années, M. H. Ramsbotham, alors membre du parlement d'Angleterre, secrétaire du Bureau de l'Instruction publique et protestant de croyance, flagellait de la belle façon l'ingérence de l'Etat dans l'éducation, ou la laïcisation des écoles, lors d'un discours au collège catholique de Preston à Londres:

"On dit souvent — je l'ai moi-même répété —que le but de l'éducation est de former le bon citoyen. C'est vrai! Mais ce n'est pas là sa fin intégrale. Le civisme n'est pas l'unique fonction de l'homme. Il a un devoir et une destinée qui dépassent les limites de toute cité bâtie de main d'homme.

"Que les gouvernements désirent conformer l'éducation à la politique de l'Etat, rien d'étonnant. L'histoire nous démontre comme il est dangereux de confier à un gouvernement central le contrôle absolu de l'enseignement avec le pouvoir de tracer le programme de l'éducation.

"L'Eglise catholique, continue M. Ramsbotham, a exposé d'une façon précise la priorité des parents sur l'Etat; les enfants appartiennent d'abord à la famille, et secondement à l'Etat. J'ai entendu la remarque que l'attitude et la politique anglaises en étaient précisement l'opposé. Si c'est vrai, j'en suis peine. Mais je ne crois pas qu'il en soit ainsi. Lorsque Gladstone se déclarait pour la famille constituée contre l'Etat, je pense que très peu d'éducateurs, dans le fond de leur conscience, différaient d'opinion avec lui et je considère qu'il en est encore de même aujourd'hui chez nos éducateurs.

"Les parents sont et doivent demeurer les premiers responsables de l'éducation de leurs enfants. Rien ne peut les priver de cette responsabilité. L'Etat doit suppléer les parents, non les supplanter. En insistant sur les responsabilités des parents, l'Eglise a consacré un grand principe.

"Un autre principe, un principe élémentaire, plus grand que le premier, est l'importance de l'enseignement religieux ..."

Opinion très juste.

Et nous savons ce que représentent les écoles nationales. Enseignement uniforme, oui, mais enseignement neutre sous le futile prétexte de ne pas créer de friction parmi les parents à croyances opposées.

Voici de graves paroles, qu'adressait l'illustre pontife, Léon XIII, aux évêques de Hongrie: "On désire et on réclame de toutes parts des écoles appelées neutres, mixtes, laïques — écoles nationales — dans le but d'obtenir que les élèves croissent dans une complète ignorance des choses les plus saintes et sans le moindre souci de la religion... Ecartez un si grand malheur de votre Hongrie et mettez-y tout votre soin, vénérables frères ..." Dans **Nobilissima gallorum gens**, Léon XIII affirmait que "L'Eglise a toujours condamné ouvertement les écoles mixtes ou neutres. En effet ceux dont la première éducation n'a pas ressenti l'influence de la religion grandissent sans avoir aucune notion des plus hautes vérités ... et ne pourront supporter aucune des règles desquelles dépend l'honnêteté de la vie."

Nous publiions, en 1932, des statistiques montrant les dépenses exorbitantes du système des écoles nationales des Etats-Unis et le témoignage du R. P. Siedenburg, S.J., sur les méfaits de l'enseignement neutre, en ce pays.

D'après ces statistiques, l'éducation de quinze millions d'enfants coûtait \$78,000,000 ou \$5.00 par tête, en 1880; en 1914, pour vingt-six millions d'enfants, l'éducation exigeait \$555,000,000 et en 1932, pour trente mil-

(Suite à la page 2)

Sa Sainteté nommera 20 cardinaux

Consistoire secret le 16 décembre

La liste officielle des cardinaux est donnée par le Vatican

VINGT-ET-UNE VACANCES

Le nombre des cardinaux, selon la loi de l'Eglise, ne dépasse pas soixante-et-dix

LES TITULAIRES

CITE VATICANE, 20—Sa Sainteté Pie XI nommera vingt cardinaux au consistoire secret du 16 décembre. En voici la liste officielle donnée par le Vatican:

Bgr Luigi Copello, archevêque de Buenos-Ayres; Mgr Carlo Salotti, secrétaire de la Propagation de la Foi; Mgr Nicola Canali, assesseur de la Congrégation du Saint-Office; Mgr Camillo-Caccia Dominioni, maître de cérémonies du Vatican; Mgr Frederico Tedeschini, nonce en Espagne; Mgr Luigi Maglione, nonce en France; Mgr Emanuele Suhard, archevêque de Reims; Mgr Baudrillart, président de l'Institut Catholique de Paris; Mgr Dominique Jorio, secrétaire de la Congrégation du Saint Sacrement; Mgr Massino Massimi, doyen du tribunal de la Rote; Mgr Enrico Sibilia, nonce en Autriche; Mgr Francesco Marmaggie, nonce en Pologne; Mgr Isidoro Goma y Tomas, de Tolède, Espagne; Mgr Carlo [illegible]remonsie, de la maison du Pape; Mgr Vincenzo La Puma, assesseur; Mgr Frederico Cattani Adori, secrétaire de tribunal pontifical; Mgr Dominico Mariani, trésorier des congrégations papales; Mgr Ignazio-Gabriel Tappouni, et le R. P. Pietro Boetto, jésuite.

Il est possible que plusieurs évêques soient aussi nommés et la nomination d'autres évêques sera confirmée. Un consistoire se tient ordinairement en vue de nommer des évêques, mais le Pape en nomme aussi lorsque l'occasion s'en présente, et ces nominations sont ratifiées plus tard.

Il y a actuellement vingt et une vacances dans le Sacré-Collège. Le nombre total ne dépasse pas soixante-dix, mais c'est la coutume de laisser de huit à dix sièges vacants. Dans le moment, il y a vingt-cinq cardinaux italiens et vingt-quatre d'autres nationalités.

Le cardinal Villeneuve annonce la nouvelle à S. E. Mgr H. Baudrillart

Le recteur de l'Institut catholique de Paris sera élevé à la dignité cardinalice au prochain consistoire

PARIS.— Son Eminence le cardinal Villeneuve, archevêque de Québec, en route pour le Canada après avoir visité la France et l'Italie, s'est fait le messager de la bonne nouvelle pour S. E. Mgr Henri Baudrillart, élevé à la dignité cardinalice par le Souverain Pontife.

C'est lui, en effet qui s'est rendu auprès du recteur de l'Institut Catholique, pour lui faire part de l'heureuse nouvelle. Mgr Badrillart sera en effet nommé cardinal au prochain consistoire secret.

Prix pour la paix

OSLO, Norvège.— Le comité du prix Nobel a décidé qu'aucun prix pour la paix ne serait adjugé en 1935. Au nombre de ceux qui obtinrent ce prix dans le passé figurèrent Briand et Stresemann, aujourd'hui décédés.

23 catholiques

LONDRES.— Vingt-trois Catholiques ont été élus à la Chambre des Communes au cours des dernières élections anglaises, soit un de moins que dans le dernier Parlement.

Consistoire secret le 16 déc.

CITE DU VATICAN.— Le Pape a décidé de réunir un consistoire secret le 16 décembre.

A L'EGLISE PRESBYTERIENNE



Contrairement à la tradition, Lord Tweedsmuir et son épouse ont choisi l'Eglise presbytérienne, à Ottawa, pendant leur séjour au Canada.

Le gouvernement Taschereau est réélu

Sa majorité réduite à six membres

Le parti a perdu trente-cinq sièges --- L'alliance de l'Action libérale nationale et du parti conservateur a failli renverser le régime Taschereau --- Les libéraux étaient au pouvoir depuis trente-huit ans, avec Taschereau comme premier ministre depuis 1920 --- Les conservateurs, sous la direction de M. Duplessis ont seize sièges---L'Action libérale nationale en a vingt-six.

LES TROIS CHEFS DU PARTI: TASCHEREAU, GOUIN ET DUPLESSIS, SONT ELUS

QUEBEC. — Le gouvernement Taschereau a subi une violente secousse lors des élections générales de lundi dernier. Il n'a réussi à retenir qu'une majorité de six et il est probable qu'il y aura recomptage dans certains comptés. Le nouveau mouvement connu sous le nom de l'Action Libérale Nationale, sous la direction de M. Paul Gouin, fils de

M. TASCHEREAU EST REELU

sir Lomer Gouin, a élu vingt-six membres. Les conservateurs, y compris leur chef, M. Duplessis auront seize députés à la prochaine législature.

L'on sait qu'à la veille des élections une alliance a été effectuée entre le parti conservateur et l'Action Libérale Nationale, ce qui constituera une forte opposition.

Deux membres du cabinet ont été défaits, ce sont M. C. J. Arcand de Maisonneuve, ministre du travail, et Irené Vautrin, ministre de la colonisation.

Jamais depuis 1897, date de leur accession au pouvoir les libéraux n'ont été pressés de si près. En 1931, ils obtinrent soixante-dix-sept sièges sur quatre-vingt-dix; et depuis trente-huit ans, jamais leur majorité n'était descendue plus bas que quarante-quatre.

Les chefs de parti Taschereau, Gouin et Duplessis ont été victorieux dans leurs comptés respectifs.

POSITIONS DES PARTIS

Membres du gouvernement élus	(48)
Libéraux	47
Indépendant-Lib.	1
Membres de l'opposition	(42)
Conservateurs	16
Action Libéral Nationale	26
Total	90

Liste des candidats victorieux

(L'astérie indique les anciens membres)

LIBERAUX

Abitibi: *Hector Authier.
Athabaska: *M. J.-E. Perrault.
Chambly: Alex Thurber.
Charlevoix-Saguenay: *Edgar Rochette.
Chateauguay: *Hon. H. Mercier.
Drummond: Dr Arthur Rajotte.
Gaspé: *Alex Chouinard.
Hull: Alexis Caron.
Iberville: *Lucien Lamoureux.
Joliette: *Lucien Dugas.
L'Islet: *Hon. Adélard Godbout.
Lotbinère: *Hon. J. N. Francoeur.
Iles de la Madeleine: *Amedée Caron.
Maskinougé: *L. J. Thisdel.
Matane: *J. A. Bergeron.
Matapédia: *Jos. Dufour.
Montcalm: Gaëtan Daniel.
Mntmorency: *M. L.-A. Taschereau.
Montréal Mercier: *Dr Anatole Plante.
Montréal St. Laurent: *Jos. Cohen.
Montréal St-Louis: *Peter Bercovitch.
Nicolet: *Alexandre Gaudet.
Pontiac: E. C. Lawn.
Québec: Frank Byrne.
Québec Ouest: Cahrles Delegrave.
Richelieu: *J. C. A. Turcotte.
St-Hyacinthe: *M. T. D. Bouchard.
St-Jean: *Dr A. Bouthillier.
Soulanges: *J. V. A. Farand.
Témiscouata: Alphonse Beaulieu.
Terrebonne: *M. L.-A. David.

(Suite à la page 2)

LA JOURNÉE DU "PATRIOTE"

Nous avons publié, la semaine dernière, l'éloquent appel du président de l'A.C.F.C., M. Maurice Baudoux, en faveur de la *Journée du "Patriote"*. Grâce à l'iniative des directeurs de l'Association, les cercles paroissiaux travaillent activement à la réussite de ce beau mouvement de diffusion de notre journal.

Connaissant l'intérêt que tous les Franco-Canadiens portent à leur journal, nous sommes convaincu que de si nobles efforts seront couronnés d'un véritable succès.

D'ailleurs, c'est un mouvement d'Action catholique que de répandre dans tous les foyers un organe qui, depuis sa fondation, s'est mis franchement au service de la défense des plus chers intérêts de la religion en cette province. Son travail, durant vingt-cinq ans, toujours béni par l'épiscopat, est un gage précieux qui devrait lui attirer l'encouragement et l'appui de tous les catholiques de langue française.

Ses vingt-cinq années consacrées à la défense et à l'intensification de la culture française; à la sauvegarde des droits de la langue maternelle à l'école et dans tous les domaines où elle est officielle, devraient lui ouvrir les portes de tous les foyers franco-canadiens.

Sans doute, la pénurie d'argent est grande. Mais qui d'entre les plus éprouvés ne trouvent pas le moyen de dépenser deux dollars inutilement durant le cours d'une année?

Quelques échos nous font espérer un consolant succès de la Journée du "Patriote".

"Notre campagne d'abonnement au "Patriote", lisons-nous dans le communiqué de Coderre, fut merveilleuse de réussite. Nous compterons désormais une trentaine d'abonnés dans la paroisse. C'est un hommage bien mérité que nous devons à ce vaillant champion de nos droits en cette province et qui, cette année même, célèbre ses vingt-cinq ans d'existence. Notre hommage est d'autant plus approprié et reconnaissant que durant tout ce temps il n'a existé que pour nous servir et Dieu sait au prix de quels sacrifices."

Bravo! Depuis ces dernières semaines, nous relevons dans les chroniques de nos centres d'aussi vibrantes paroles qui sont en même temps l'expression de l'activité "merveilleuse" que provoque la Journée du "Patriote"

Joseph VALOIS, o.m.i.

Le communisme dans les écoles américaines

Une enquête sur les manuels scolaires

WASHINGTON.— La Commission de l'Instruction Publique demande une enquête sur tous les manuels scolaires. On a affirmé récemment qu'on enseignait le communisme dans les écoles de la capitale américaine.

Les membres de laFédération des Associations de Citoyens ont critiqué trois manuels et huit autres volumes dont l'usage est recommandé dans les High Schools. Ils auraient relevé certains passages écrit par des "communistes bien connus".

L'émigration britannique

LONDRES.— L'évêque anglican de Londres, le très révérend A.-F. Winnington-Ingram, a dit que les pays de l'Empire qui ont une population peu nombreuse constituent une tentation pour les nations avides de territoires, et il a conclu qu'il faut peupler d'émigrants britanniques les pays en question. Il a signalé l'Australie, le Canada et la Nouvelle-Zélande comme pays à peupler. Il a dit que l'Australie, qui a 6,500,000, et le Canada qui en a 10,000,000, peuvent nourrir une population de 100,000,000. Quant à la Nouvelle-Zélande, qui compte 2,500,000 habitants, il croit qu'elle pourrait en nourrir 10,000,000. Enfin, il a conseillé de subventionner l'émigration britannique en y affectant une partie de l'argent distribué aux sans-travail ou au moyen des capitaux inactifs.

M. Paul Suzor, au Consulat d'Australie

M. Paul Suzor, le distingué consul à Vancouver, vient d'être promu au Consulat général d'Australie..

M. et Mme Suzor, ainsi que leurs quatre enfants s'embarqueront, le 5 décembre, à Vancouver sur le "Niagara", à destination de Sydney.

Nous perdons un ami sincère et un admirateur de la cause française au Canada. De fait, M. Suzor a toujours suivi avec grand intérêt les efforts de la race française contre les forces assimilatrices. Nos associations, et nos oeuvres de presse ont toujours reçu du consul de Vancouver de précieux encouragements. Il saisissait toutes les occasions pour attirer l'attention du gouvernement de la République française sur nos activités. Si ce dernier a versé, annuellement, certaines sommes d'argent aux associations et aux journaux français, c'est grâce surtout aux instances de M. Paul Suzor, qui a su si bien représenter en France le travail de civilisation française que nous accomplissons en Canada, travail de nature à augmenter le prestige de notre ancienne mère-patrie sur le sol d'Amérique.

Nous regrettons, à juste titre, le départ de M. Paul Suzor. Mais nous nous réjouissons à la pensée que cette promotion est une digne reconnaissance de son intelligent travail. Nous sommes assuré qu'une fois en Australie, M. Suzor n'oubliera pas ses amis de l'Ouest et qu'il continuera de suivre leurs oeuvres et lui aidera encore de son influence.

"Le Patriote" lui souhaite un heureux voyage et un franc succès dans sa nouvelle mission. J. V.

Hommage au cardinal

PARIS.— "Ce sont les Oblats qui ont fait la Basilique du Sacré-Coeur", a déclaré à Havas Mgr Flaus, curé-archiprêtre de la Basilique du Sacré-Coeur de Montmartre où le Cardinal Villeneuve assistera au Triduum solennel des fêtes du cinquantenaire de l'Adoration Perpétuelle. "La présence du Cardinal Archevêque de Québec à Paris au moment des fêtes du cinquantenaire est presque un fait providentiel", a déclaré Mgr Flaus en exprimant toute la joie qu'il avait à recevoir à la Basilique l'éminent Archevêque canadien. "Comme tout Français du Canada. Mais, a ajouté le curé archiprêtre du Sacre-Coeur, "c'est aussi une satisfaction particulière pour le supérieur du Chapitre de Montmartre d'accueillir le Cardinal Villeneuve qui a appartenu à cet Ordre des Pères Oblats de Marie Immaculée auxquels nous devons de pouvoir aujourd'hui célébrer ce cinquantenaire."

Son Em. le cardinal Villeneuve

Son audience avec Pie XI --- Le statut de l'Université Laval --- Membre de l'Académie Saint-Thomas d'Aquin

ROME.--- Le prélat exprima au représentant de l'agence Havas sa satisfaction des résultats de son séjour à Rome. Il se montra particulièrement sensible à l'affection paternelle que lui témoigna le Pape au cours des audiences qu'il lui accorda. Après s'être vivement intéressé au voyage du cardinal en France et en Angleterre, il s'enquit de toutes les questions touchant à la vie catholique canadienne. "Sa Sainteté, dit le cardinal, m'a entretenu tout particulièrement de la formation du clergé, des conseils à donner aux prêtres, à qui il m'a chargé de donner sa bénédiction plus que spéciale, privilégiée".

L'action catholique retint également l'attention du Pape qui exprime l'espoir qu'il fonde en elle. "Espoir d'autant plus grand, dit le Pape, que nous en avons eu les fruits précieux". Il faut donc continuer la tâche entreprise, mais sans précipitation. Il faut du temps et de la persévérance. Le cardinal ajoute: "Citant une phrase de l'écrivain italien Alexandre Mazoni, le Pape dit qu'il faut d'abord rechercher moins la quantité que la qualité mais qu'il faut ensuite obtenir la quantité quand la qualité est bonne".

Le cardinal souligne qu'il s'est occupé de plusieurs questions importantes et qu'il obtint notamment du Pape l'approbation du statut de l'Université Laval à Québec, réformé d'après la constitution **Deus Scientiarium Dominus.** Nommé membre de l'Académie pontificale de Saint-Thomas d'Aquin, le cardinal tint à remercier le Pape de cette distinction.

En terminant, le cardinal dit combien il avait apprécié ses contacts avec les membres supérieurs et les professeurs des communautés religieuses et la joie que lui procurèrent les fêtes qui se déroulèrent en son honneur à l'église Ste-Marie-des-Anges. "Je suis très content d'être venu à Rome m'imprégner de romanité et je me propose d'y revenir souvent car je considère que c'est utile".

A Rome, au cours de son séjour, le cardinal visita de nombreux membres du Sacré Collège, notamment les cardinaux Lépicier, Laurenti, Sbaretti, Bisleti. Il échangea également des visites avec le chargé d'affaires de Grande-Bretagne ainsi qu'avec celui de la France auprès du Saint-Siège et du Quirinal.

—:::—

AUTO . . . . MINIATURE

—Comment trouvez-vous cette petite voiture?

—Très bien... mais me garantissez-vous qu'elle ne rétrécit pas au lavage?

Nouvelles

La "Canadian Airways Ltd."

Le pilote Gilbert, de retour de l'Ile -à-la-Crosse, a ramené l'inspecteur F. W. Schutz de la R.C.M.P., M. JB. Maurice de Beauval et Joseph Malboeuf de l'Ileà-la-Crosse.

Dans le nord de la Saskatchewan, la chasse aux animaux à fourrure ne rapporte pas beaucoup, si ce n'est les hermines qui sont en assez grande quantité.

—:::—

Officier du C.P.R. décédé

WINNIPEG. — M. H. R. Mathewson, agent général des passagers du chemin de fer Canadien Pacifique, vient de mourir à l'âge de 51 ans. Le défunt était bien connu dans l'ouest du Canada, ayant été au service du C.P.R. pendant plusieurs années.

—:::—

NOUVEAU TRAITE

OTTAWA.— Un nouveau traité de commerce a été conclu entre le Canada et la Nouvelle-Zélande, pour un an.

Par ce pacte commercial, le Canada accorde à la Nouvelle-Zélande des concessions tarifaires sur soixante-et-un item, comprenant surtout les produits de l'agriculture et des pêcheries. En retour, le Canada reçoit des tarifs diminués sur vingt item, principalement sur les instruments aratoires et les véhicules-moteurs.

En 1934, le Canada a exporté des marchandises sur la Nouvelle-Zélande, pour $6,820,707 et a importé de ce pays pour une valeur de $2,936,251. Bien que ces chiffres accusent une augmentation sur les dernières années, ils démontrent aussi une grande diminution, comparés à 1930 alors que les exportations canadiennes en Nouvelle-Zélande ont atteint $15,008,985 et les importations canadiennes de la Nouvelle-Zélande furent évaluées à $14,675,920.

—:::—

Route aérienne transatlantique

MONTREAL.— Le colonel Donald Banks, directeur général de la poste anglaise et membre d'une délégation anglaise et irlandaise d'officiers d'aviation, veulent établir un circuit aérien entre le Royaume-Uni et le Canada. Trois routes sont à l'étude: Celle du nord, via l'Islande, la route du sud, par les Açores et les Bermudes et une route directe d'Irelande à Terreneuve.

—:::—

Aberhart ferme ce bureau

EDMONTON.— Lors d'un caucus du Crédit Social, il a été décidé de fermer le bureau d'ouvrage, domestique féminin du ministère de l'agriculture comme étant d'aucune utilité par les temps dur que nous traversons.

L'école nationale

(Suite de la 1ère page)

lions d'enfants, elle coûtait $3,388,000,000, soit $100 par tête ou l'équivalent de presque un quart des dépenses de l'administration publique de tout le pays, qui se chiffraient, en 1932, à quatorze billions. Or, de ces déboursés, les écoles privées, paroissiales ou les autres institutions catholiques ne recevaient aucune part. Cette somme considérable était versée exclusivement à l'école nationale, l'école neutre ou école publique. En l'espace de quarante ans, les dépenses pour l'instruction ont augmenté de vingt pour cent.

Les résultats en ont-ils été meilleurs pour cela? L'éducation a-t-elle progressé en proportion? Est-elle supérieure à celle de 1880 alors que les écoles américaines étaient en majorité confessionnelles et enseignaient la religion? Malheureusement non! Le R. P. Siedenburg, S.J., affirmait qu'elle n'inculque même pas chez le citoyen les éléments essentiels à la démocratie: le savoir et l'honnêteté. Les jeunes ne savent rien ou à peu près de la religion; ils n'ont aucun principe de la morale. En fait d'homicides, de malhonnêteté, nous marquons le pas aux autres pays, continue le Révérend Père. Les suicides augmentent chaque année. Notre éducation a été franchement matérialiste. Le juge en chef Hughes renchérissait: "Nous sommes la plus criminelle des nations". "Notre éducation, ajoute le P. Siedenburg, non contente de se passer de la religion, de la morale et des dix commandements, est en plusieurs endroits positivement athée et même immorale". En 1932, le "Microscope" de Chicago, organe de l'Y.M.C.A., publiait l'opinion des étudiants de l'Y. D'après cette référence, soixante-deux pour cent niaient l'existence de Dieu; soixante-douze pour cent opinaient que l'idée du ciel, du purgatoire et de l'enfer est ridicule; quatre-vingt-dix pour cent étaient en faveur de la limitation des naissances et quatre-vingt-quinze pour cent acceptaient le divorce. Un grand nombre prônaient la stérilisation des faibles et des criminels, l'abolition de la classe capitaliste et prétendaient que la religion est l'opium pour endormir le peuple.

Comment après cela ne pas ajouter foi à ce qu'un périodique américain écrivait en 1932 que la moyenne des criminels en ce pays comprenait des jeunes gens en-dessous de vingt ans.

Maurice Huot rapporte à ce propos, dans "Jeunesse", le témoignage d'un étudiant:

"In God We Trust" lit-on sur la monnaie américaine. Et pourtant voyez ce que rapporte un étudiant d'une Université du pays de Washington:

"Combien êtes-vous qui croyez en Dieu dans cette salle?" dit le professeur au début de son cours avec un air ironique. Puis ayant compté les mains qui s'étaient levées:

'Le nombre en diminue chaque année, grâce sans doute aux exigences de l'inscription et aussi à l'évolution des idées."

Et soudain avec sérieux:

'Je conseille à ceux qui croient en Dieu et veulent conserver cette croyance, d'avoir à quitter cette salle et de n'y plus reparaître, car l'expérience a prouvé qu'il était fort difficile de terminer ses études ici et de garder l'illusion d'un Etre Supérieur."

Et l'auteur de l'article où j'ai pris cet "éléphant" ajoute qu'une centaine d'institutions de Haut Enseignement procurent à leurs élèves nouvellement arrivés la délicieuse surprise d'une petite démonstration d'athéisme pratique comme celle que je viens de mentionner. Mais là ne s'arrête pas les efforts des acéphales des grandes universités américaines, vous le pensez bien. Toute l'année durant, si l'élève persiste à demeurer dans la maison, il entendra débiter à l'occasion les objections courantes. Le professeur dira par exemple:

'Nous sommes scientistes, tout ce que nous pouvons déceler, observer et vérifier, nous le croyons. Mais nous ne pouvons considérer que des faits, des expériences renouvelables. Ceci donc élimine la question religieuse et toute autre superstition semblable, car le contact n'est pas possible avec l'invisible, et l'inconnaissable. Il n'y a pas d'âme, pas d'esprit, toutes ces choses sont le fait vaporeux de tribus sauvages transportées au milieu de notre âge moderne..."

Ou encore:

"Pourquoi hommes des temps nouveaux, serions-nous sous l'influence d'anciennes coutumes enterrées depuis longtemps?"

Et ceci: 'A six ans vous avez cessé de croire en "Santa Claus", à douze la mystérieuse cigogne était un mythe, et aujourd'hui vous devriez abandonner les reliques de la religion".

Voilà les fruits amers de l'école nationale. Au Mexique, en Russie, en Allemagne, etc., elle arrache des conscience juvéniles les premières notions du surnaturel imprimées au foyer. C'est bien là l'école du crime contre Dieu, la suprême conjuration de l'unitarisme athée contre l'âme de l'enfance, le massacre des innocents...

Pour ces raisons et bien d'autres encore, nous rejetons la thèse de M. MacKay...

Pour ces raisons aussi, nous prions les contribuables d'élire, durant les prochains mois, des commissaires d'école consciencieux et combattifs; des commissaires qui sachent découvrir les mouvements destinés à enlever le contrôle de l'éducation aux parents et s'y opposer; des commissaires qui ne seront pas simplement des personnages décoratifs, mais des hommes d'action.

Joseph VALOIS, O.M.I.

Albertville

DECES DE M. DAMASE SAMSON

Nous avons la douleur d'annoncer la mort de M Damase Samson, survenue le 12 octobre. Le vénérable vieillard est mort d'un cancer d'estomac. M. Samson a enduré son mal sans même en parler à son épouse.

Le vénérable vieillard a toujours supporté les souffrances de sa grave maladie avec une grande résignation à la volonté de Dieu. Il reçut les derniers sacrements des mains du R. P. Ménard.

Les funérailles eurent lieu le 15 octobre à 9 heures de l'avant-midi. Tous les paroissiens, parents et amis se pressèrent dans l'église à l'arrivée du corps pour assister au service et offrir une bonne prière pour l'âme de celui qui était si avantageusement connu et aimé depuis plus de 20 ans dans la paroisse d'Albertville. L'église était décorée de draperies de deuil pour la circonstance. Le service fut chanté par le R. P. Simard, curé; il était accompagné du R. P. Archambeault comme diacre, et du R. P. Ménard comme sous-diacre. Suivaient la dépouille, son épouse, Mme Vve Damase Samson, MM. W. Samson, H. Samson, ses deux fils; Mme O. Bouvier, sa fille, de Hartford, Conn., Mmes W. Samson, H. Samson, ses brues; MM. P. Samson, Arthur Samson, Dollaord Samson et Robert Samson, Paul et Roland Samson, ses petits-fils. Mme E. Durand, sa petite-fille, Mlles Rosanna, Florence, Bernadette et Mabel Samson, ses petites-filles, MM. Odiace, John, Albert, Alphouse Ledoux, M. E. Lavoie, M. Nault, Mme Vve Audy, Mme Derique Hébert, M. et Mme Thos. Trudel, Mlles Anna et Jeannette Trudel, M. Maurice Trudel. Mlle Marie-Ange Pellerin touchait l'harmonium. Les porteurs furent MM. A. Samson, Phillipe, Dollard Samson, petits-fils du défunt, et M. Alphonse Ledoux. Pendant les trois jours que le corps fut exposé, ce fut un vrai courant, jours et nuits, de parents et d'amis du cher disparu, venus de tous les coins de la paroisse. Plusieurs bouquets spirituels furent laissés dans la chambre mortuaire pour le repos de l'âme de M. Damase Samson.

M. Damase Samson naquit à Lévis, le 14 janvier 1862. Dans son jeune âge, il suivit ses parents qui déménagèrent à Stanfall, sur une terre; de là, ils allèrent aux Etats-Unis, où ils demeurèrent pendant environ 3 ans. Il se maria avec Mlle Rosilda Desharnais. Ils retournèrent tous les deux à Stanfall. De ce mariage naquit 9 enfants dont seulement 3 vivent. Mme W. H. Samson d'Albertville, et une fille, Mme Onésime Bouvier de Hartford, Conn. Il fut un des premiers colons dans la paroisse d'Albertville. Il demeurait ici depuis environ 20 ans.

Nos plus sincères condoléances à la famille si profondément éprouvée.

Le gouvernement - - - -

(Suite de la 1ère page)

Deux-Matagnes: Jean Rochon.
Argenteuil: *Georges Dansereau.
Bagot: Cyrille Dumaine.
Bellechasse: *Robert Taschereau.
Berthier: *Cléophas Bastien.
Brome: *M. R.-F. Stockwell.
Gaspé Nord: *J. T. Côté.
Gatineau: J. D. Marleau.
Kamouraska: *Pierre Gagnon.
Napierville-Laprairie: *J. E. Charbonneau.
Rimonski: *L. J. Moreault.
Rivière du Loup: *Léon Casgrain.
Vaudreuil: *E. Sabourin.
Verchères: *Félix Messier.
Wolfe: *T. H. Lapointe.

LIBERAL INDEPENDANT

MONTREAL, STE-ANNE: — F. L. Conners.

ACTION LIBERAL NATIONALE

Beauce: Vital Cliche.
Champlain: W. W. Rousseau.
Chicoutimi: Arthur Larouche.
Dorchester: J. D. Bégin.
Frotenac: T. Tardif.
Jacques Cartier: F. Monk.
Labelle: Dr J. H. A. Paquette.
L'Assomption: Paul Gouin.
Laviolette: Romulus Ducharme.
Lévis: J. T. Larochelle.
Mégantic: Tancrède Labbé.
Montmagny: J. E. Gregoire.
Montréal Dorion: J. G. Bélanger.
Montréal Laurier: Dr Z. Lesage.
Montréal St-Henri: W. E. Lauriault.
Montréal St-Marie: N. Rochefort.
Papineau: Romeo Lorrain.
Portneuf: Bona Dussault.
Québec Centre: Dr P. Hamel.
Québec Est: *J. O. A. Drouin.
Roberval: Antoine Castonguay.
Shefford: Hector Choquette.
Sherbrooke: J. Bourque.
Slanstead: Roland Beaudry.
St-Maurice: Dr M. Trudel.
Temiscamigue: N. E. Larivière.
Total 26.

CONSERVATEURS

Beauharnois: Delphat Sauvé.
Compton: J. Sherman.
Huntingdon: *Martin Fisher.
Lac-St-Jean: Dr L. Duguay.
Laval: François J. Leduc.
Maisonneuve: William Tremblay.
Missisquoi: F. A. Pouliot.
Montréal St-Georges: *C. E. Gault.
Montréal St-Jacques: H. L. Auger.
Montréal Verdun: *P. A. Lafleur.
Richmond: Albert Gaudreau.
St-Sauveur: *P. A. Bertrand.
Trois-Rivères: *M. L. Duplessis.
Westmount: *C. A. Smart.
Yamaska: *Antonio Elie.

—:::—

Exportations de farine

WINNIPEG. — Les exportations de farine ont aussi augmenté, spécialement vers les Etats-Unis, malgré la douane de $1.04 par cent livres. Durant le mois de septembre dernier, ont été expédiés aux Etats-Unis 2,640 barils (517,525) livres) de farine canadienne, comparé à 152,081 livres exportées sur ce pays, pendant les premiers neuf mois de 1934.

LE PATRIOTE de l'Ouest

Publié par Le Patriote Publishing Cie Ltée.
a Prince-Albert, Sask.
Directeur: J. VALOIS, o.m.i.
Gérant: L. Bussière, o.m.i.
LE SEUL JOURNAL FRANCAIS DE LA SASKATCHEWAN

Organe des Catholiques de langue française du Nord-Ouest

Le "Patriote" est lu chaque semaine par plus de 30,000 personnes

BUREAU: 1303, 4ème Avenue Ouest

Prince-Albert, Saskatchewan
TELEPHONE 2964

ABONNEMENT

Un an, Canada	$2.00
" " Etats-Unis	$2.50
" " Europe	$2.50

Information internationale

Le conflit italo-éthiopien

Mussolini et les sanctions

ROME, le 20 nov.— Le premier ministre Mussolini a déclanché en Italie une vaste campagne de production nationale pour annuler les sanctions de la Ligue des Nations. Ils s'est abouché avec les producteurs de légumes et de fruits, afin d'intensifier les récoltes.

Le boycottage des marchandises vendant des pays sanctionnistes a été voté par 130,000 épiciers italiens de 94 sydicats provinciaux.

Une bataille décisive

HARAR, le 20 nov.— Sur le front d'Ogaden les généraux de l'Empereur Hailé Sélassié ont l'intention de risquer une bataille décisive, afin d'en finir au plus tôt. Ils comprennent que leurs soldats ne sont pas entraînés aux efforts d'une campagne prolongée.

Les Ethiopiens harassés

ADDIS ABABA. — Les Italiens ont bombardé des refuges d'Ethiopiens en fuite. On dit que les civils éthiopiens sont harassés par les soldats italiens qui ont saisi leurs récoltes et leurs bestiaux. Des femmes et des enfants sont morts de faim ou furent tués par les mitrailleuses.

L'Italie interdit les importations du Canada

OTTAWA, 22 nov. — Comme représailles aux sanctions, l'Italie interdit les importations du Canada, y compris la farine, d'après un câblogramme reçu par M. W. D. Euler, ministre de l'industrie et du commerce.

300 soldats italiens tués

ADDIS ABABA, le 22 nov. — Dans une bataille au nord de Macallé, les Ethiopiens auraient tué trois cents soldats et trois officiers italiens.

Le 19 novembre, les journaux annonçaient que 2,000 Ethiopiens avaient été tués par des aviateurs italiens, et que 13,000 guerriers éthiopiens avaient été mis en déroute dans un grand combat près de Macallé. Le Négus d'abord caché serait retourné au front. Mussolini compte terminer sa guerre en Afrique avant Noël.

Les Ethiopiens ont repris Gorrahei

HARRAR, Ethiopie, 23 nov.—Un rapport non officiel dit que les Ethiopiens ont repris Gorrahei, ville fortifiée, et que trente soldats italiens furent tués.

ROME, 23 nov. — Toute la région d'Ogaden, en Ethiopie, soit 100,000 milles carrés et sa population de 80,000 sont au pouvoir des Italiens.

L'Italie menaçante

PARIS, 23 nov. — Un rapport non confirmé de l'ambassadeur italien Vittorio Cerruti au premier ministre Laval dit que l'embargo sur l'huile contre l'Italie signifie la guerre!

On dit que Laval est opposé à l'embargo sur l'huile tel que proposé par l'Angleterre..

Mussolini aurait déclaré qu'il y a une grande différence de vues entre la France et l'Angleterre.

L'embargo sur l'huile

PARIS, le 24 nov.— On apprend de sources ordinairement sûres que la France et l'Angleterre ont récommandé à la Ligue des Nations de retarder l'embargo sur l'huile, le fer et le charbon, résultant des sanctions contre l'Italie. Le comité discutera cette proposition, vendredi.

Les Ethiopiens réclament d'autres victoires

ADDIS ABABA, le 25 nov.— Le gouvernement éthiopien annonce que la bataille sur le front nord a tourné à son avantage et il réclame deux victoires. Plusieurs soldats italiens auraient été tués.

Représailles à la suite des sanctions

Un câblogramme apprend la nouvelle au ministre du commerce, M. Euler

Plusieurs produits interdits que le Canada ne défend point d'exporter

OTTAWA.— Dans un câblogramme qu'il a reçu M. W.-D. Euler, ministre de l'Industrie et du Commerce, a appris que l'Italie avait pris des mesures de représailles contre le Canada, à la suite de l'application des sanctions économiques.

Les principaux produits exportés jusqu'ici du Canada en Italie sont frappés d'interdit, rapportent les journaux italiens, suivant le câblogramme qui vient du commissaire canadien du commerce à Milan. La farine, les liqueurs, l'aluminium, le nickel, les instruments aratoires, les machines additionneuses, l'oxide de fer, les pneus, les courroies de caoutchouc, les étuis et les films photographiques ne pourront plus désormais entrer en Italie.

Parmi ces articles interdits par l'Italie, la farine, les liqueurs, les instruments aratoires, les machines additionneuses, l'oxide de fer, les pneus, les courroies de caoutchouc, les étuis et les films photographiques ne sont pas sur la liste que le Canada défend d'exporter en Italie en vertu de l'arrêté qui impose les sanctions. Mais, au nombre des articles interdits se trouvent l'aluminium et le nickel.

Le Duce doit être pris en pitié

CALGARY. — Mussolini est victime des circonstances et il doit aller de l'avant si son peuple doit vivre," a dit M. J. H. Woods, éditeur du Calgary Herald, de retour de Genève où il fit partie de la délégation canadienne à la Ligue des Nations.

L'Italie est surpeuplée, très en retard dans ses méthodes d'agriculture et elle ne produit que très peu de matières premières, ajoute M. Woods. C'est ce qui explique son agression en Ethiopie. Mussolini est désespéré parce qu'il ne peut subvenir aux besoins de la nation dont il a la responsabilité. Voilà pourquoi le Duce ne doit pas être détesté, mais il doit plutôt être pris en pitié.

Aviateur canadien en Ethiopie

REGINA.— Un aviateur canadien, M. A.-H. Ramsay, fait la guerre avec la force aérienne d'Ethiopie. Blessé à la grande guerre, il a appris l'aviation aux Etats-Unis. Natif d'Ontario, il est âgé de trente-huit ans.

AILLEURS

Lord Jellicoe est décédé

LONDRES. — Lord Jellicoe, une héroïque figure de la marine anglaise, vient de mourir, à l'âge de soixante et seize ans.

La mémoire de Lord Jellicoe restera à jamais célèbre dans les annales de la Grande Guerre; c'est lui qui commandait la "grande flotte" à la glorieuse bataille navale de Jutland, en 1916.

Plus de soldats sous les armes

BERLIN. — Les classes militaires de 1915 et 1916 ont été appelées sous les drapeaux, pour le premier février prochain.

La Cour suprême de New-Jersey

WASHINGTON. — L'Etat de New Jersey demande à la Cour suprême de ne pas intervenir contre la sentence de mort prononcée contre Hauptmann, le ravisseur et le meurtrier du bébé Lindebrgh.

Le pacte commercial critiqué

WASHINGTON.— Le sénateur McNary d'Oregon, chef républicain, est allé à la Maison Blanche présenter une protestation contre la réduction de tarif sur le bois de construction, telle que déterminée par le nouveau pacte commercial entre le Canada et les Etats-Unis.

King en Angleterre

LONDRES.— Dans des milieux ordinairement bien informés, on dit qu'une Conférence impériale aura lieu en 1936.

Bientôt le premier ministre Mackenzie King doit aller en Angleterre. Les exportations diminuent continuellement. On étudiera probablement la question du tarif entre l'Angleterre et l'Empire.

Nouveau cabinet Bulgare

SOFIA. — Le roi Boris a fait un nouvel effort pour soustraire l'armée à la politique nationale; et presque aussitôt une dissolution du cabinet a élu George Kosseivanoff, ancien ministre des affaires étrangères, au poste de premier ministre.

Rébellion au Brésil

RIO DE JANEIRO. — Le gouvernement brésilien a envoyé des troupes, des navires de guerre et des avions dans le nord pour réprimer une révolte communiste.

Nouveau pacte militaire

PARIS. — La France, l'Allemagne et l'Angleterre espèrent en venir à un accord sur terre et dans les airs, tel que l'accord naval anglo-allemand. Von Ribbentrop ira bientôt à Paris pour rencontrer Laval. On s'abonchera aussi avec Hitler.

L'autonomie

NOUVEAU GOUVERNEMENT

PEIPING, Chine. — L'autonomie a été proclamée dans un grand secteur du nord de la Chine, dans un soudain coup d'Etat monté par Yin Ju-Keng. Tungchow, la nouvelle capitale, est à trente milles de Peiping.

LES NAZIS S'EMPARENT DE DOCUMENTS

BERLIN.— Les Nazis ont saisi des documents importants appartenant à un prélat catholique. On n'a pas déclaré la nature de ces papiers. Toutes les librairies catholiques de Munich sont maintenant fermées. La police secrète Nazie, qui'a fait ce raid, en a soigneusement gardé le motif secret, et elle examinera tous les livres des bibliothèques.

MINISTRE AUX ETATS-UNIS



M. le sénateur Geo. P. Graham le nouveau ministre du Canada à Washington.

2,200 aéroplanes

LONDRES.— On apprend de sources certaines que l'Angleterre augmentera sa force aérienne jusqu'à 2,200 unités, pour le mois de mai 1937. Déjà la construction de 250 nouveaux aéroplanes est commencée.

La stabilisation

LONDRES. — Le gouvernement britannique, aussitôt que possible, entre prendra la stabilisation du cours monétaire en Europe.

A HAWAI

ALAMEDA, Calif., 23 nov. — Le "China Clipper" est arrivé à Honolulu, à 2,35 p.m. C. S. T. Dans son envolée sur l'océan Pacifique c'est son premier arrêt, d'après une note de la "Pan American Airways".

Ellsworth encore dans les airs

NEW-YORK, le 23 v. — Le "New York Times" et la "North American Newspaper Allianc" annoncent que Lincoln Ellsworth espère réussir sa troisième envolée pour traverser le continent antarctique.

Le procès des trois Croates

AIX-EN-PROVINCE, France. — Devant l'obstination des trois Croates, accusés de l'assassinat du roi Alexandre de Yougoslavie et du ministre français Barthou, à ne pas accepter un autre avocat que M. Georges Desbons pour les défendre, le tribunal a ajourné le procès au mois de janvier prochain.

La sécurité du Canada

HALIFAX.— Parlant au banquet du Maritime Board of Trade réuni en convention, le prof. Robert A. MacKay, de l'Université Dalhousie, a déclaré que le Canada devrait notifier bien clairement au reste de l'Empire qu'il réserve toute sa liberté d'action dans l'éventualité d'une guerre européenne.

"Le Canada", dit-il, "doit d'abord penser à sa propre sécurité et à son bien-être. Et s'il décide de ne pas envoyer un seul soldat outre-mer, advenant l'entrée de la Grande-Bretagne en guerre par suite du conflit italo-éthiopien, cela ne regardera personne autre que lui."

Traité très apprécié

WINDSOR, Ont.— M. Wallace R. Campbell, président de la "Ford Motor Co.," dit qu'une succursale de cette compagnie sera construite à Wellington, Nouvelle-Zélande, au coût de $750,000 et entrera en opération le premier juillet prochain.

C'est un des résultats du nouveau pacte commercial entre le Canada et la Nouvelle-Zélande. La compagnie agrandira ainsi considérablement son champ d'action en même temps le travail sera stabilisé à Windsor, dit M. Campbell.

M. Dandurand à Paris

Il ira en Belgique avant de rentrer au Canada

PARIS.—Le séjour à Paris du sénateur Dandurand, ministre d'Etat, donna lieu à certaines rumeurs dans les milieux politiques français qui suivent avec une attention particulière le cours des relations franco-canadiennes. Sans considérer le voyage de M. Dandurand comme officiel à proprement parler, on fit courir le bruit qu'il travaillait à négocier un nouveau traité de commerce. L'entourage du sénateur dément formellement ces allégations: "Le sénateur Dandurand fait chaque année un voyage en Europe," nous déclara-t-on notamment.

Depuis l'avènement d'une administration conservatrice, il s'était abstenu de profiter de ces séjours à Paris pour avoir des conversations avec des personnalités politiques. Les nombreux entretiens qu'il a pour le moment avec ses amis français doivent donc être considérés comme une pure et simple reprise de contact. Certes ces échanges de vues personnels peuvent, un jour ou l'autre, devenir l'amorce de négociations officielles. Mais, en attendant, le sénateur Dandurand est ici non comme ministre d'Etat mais comme visiteur."

Havas croit savoir que M. Dandurand a l'intention de faire un bref voyage en Belgique avant de regagner le Canada. Toutefois aucune décision ne fut encore prise à cet égard.

Le commerce avec les Soviets

De nombreuses protestations se sont fait entendre à la suite de la démarche faite par M. Bouchard auprès du représentant de la Russie à New York pour préparer les voies à une reprise des relations commerciales du Canada avec les Soviets. Les associations qui ont protesté insistent surtout sur le danger qu'il y a pour notre pays de nouer des rapports avec un peuple dont toute la politique vise à la destruction de la propriété, de la famille et de la religion, et qui s'efforce de propager ses idées partout où il pénètre. Les faits ont prouvé que les agences commerciales russes sont les meilleurs propagandistes du communisme dans les pays où elles ont pu s'établir.

La lutte contre la religion en Chine soviétique

Le "Sans-Dieu" fournit à ce sujet des précisions intéressantes. On y lit entre autres:

"Sous la direction du parti communiste chinois, le travail antireligieux se développe dans les régions soviétisées.

"La jeunesse paysanne a entrepris de son propre chef la destruction des temples.

"Dans les régions où le mouvement soviétique a pu se consolider, il n'y a plus de popes et les églises bouddhistes ont été brûlées....

"Dans sa lutte contre la religion, le parti communiste de Chine s'inspire de l'exemple du parti communiste russe victorieux....

"Le décret soviétique (en Chine) concernant le mariage établit la liberté entière du mariage et du divorce...."

Le rôle du Bureau zurichois du secours direct

L'arrestation de l'agent soviétique Hugo Eberlein à Strasbourg, la divulgation de ses rapports étroits avec le Bureau zurichois du Secours rouge inquiètent visiblement les communistes suisses qui savent mieux que quiconque le rôle que joue cette organisation dans le réseau des agences subversives du Komintern. Le dernier No de "La Lutte" essaie de donner le change en déclarant que le Secours Rouge n'est qu'une oeuvre humanitaire. Mais le journal socialiste "Le Peuple" (Bruxelles) précise en citant un document officiel communiste, ce qu'elle est en vérité:

"Le Secours Rouge International n'est pas une organisation philanthropique, n'est pas une organisation de prévoyance publique; il faut le considérer comme un membre du mouvement prolétarien international. Le Comité exécutif de l'Internationale communiste considère le Secours Rouge International comme un de ses membres les plus importants."

Le décès du sénateur Murphy

OTTAWA. — Le sénateur Charles Murphy est décédé à l'âge de soixante et douze ans. Pendant vingt-cinq ans, il fut un politicien éminent du groupe de sir Wilfrid Laurier. Depuis les dernières élections générales, c'est le premier vide dans les rangs des libéraux à la Chambre Haute où il y a maintenant 64 conservateurs et 31 libéraux.

Bienvenue au gouverneur général

MONTREAL. — La métropole canadienne a solennellement reçu Lord Tweedsmuir lors de sa première visite officielle, dernièrement.

Le baron s'est montré très satisfait de la cordiale réception qui lui a été faite; il a parlé au "Canadian Club" et s'est ensuite rendu à l'Université McGill où Sir Edward lui a conféré le titre honorifique de docteur en loi.

Méthodes condamnables

Pour maintenir les prix........12-1

Notre système économique actuel est fortement critiqué. Et ce n'est pas sans raison. Il s'est porté à des excès inconcevables. Les abus qui se sont greffés sur son vieux tronc, durant ces dernières années, ont été l'une des principales causes de la misère dont souffre la classe pauvre. S'il veut résister aux assauts violents du communisme et du socialisme, il doit se purifier, se rénover, s'inspirer d'un peu plus de justice. Grâce à une liberté effrénée il a donné naissance au protectionnisme outré, à l'individualisme égoïste et mesquin, au monopole exclusif, à l'étatisme arrogant; autant de méthodes répréhensibles inventées pour satisfaire la cupidité et la voracité de quelques magnats de la finance.

Voici quelques faits entre mille qui nous montrent jusqu'où peut aller le désir d'amasser de l'argent. L'avare est sans entrailles. Et les actes mentionnés ci-dessous prouvent que leurs auteurs sont des hommes sans pitié.

Pour empêcher la baisse des prix, le ministère du commerce des Etats-Unis, publiait dernièrement un rapport qui indique à quel degré on continue à détruire les surplus pour maintenir les prix.

Au Brésil, durant le mois de mars, 1935, on brûla 7,750,000 sacs de café.

Aux Etats-Unis, durant les quatre premiers mois de 1935, on tua 6,200,-000 cochons tout simplement pour fabriquer des engrais artificiels. On utilisa 2,000,000 de tonnes de mais en guise de bois de chauffage.

A Los Angeles, on versc journellement à la mer 200,000 pintes de lait et, pour maintenir le prix du beurre, 600,000 vaches furent tuées.

En Californie, durant le mois d'août, on jette 1,500,000 oranges à la mer.

En Floride, on laisse pourrir des fraises sur une étendue de 25,000 acres pour ne pas occasionner un fléchissement de prix.

En Bretagne, les pêcheurs lancent à la mer 500,000 harengs dans le même but; la pêche ayant rendu 1,500,-000 poissons.

En Hollande 100,000 gorets furent tués et au Danemark, 25,000 vaches laitières....

De quelle épithète peut-on qualifier une pareille conduite, alors que des millions de pauvres meurent de faim dans le monde présentement. Les tribunaux condamneront à la prison et au pénitencier le misérable gueux qui dérobe un morceau de pain pour assouvir sa fin et un gilet pour se préserver de la morsure du froid; mais ils laissent impunément se perpétrer des actes offensifs au bien être de l'humanité comme ceux que nous citons plus haut; des actes qui accentueront la souffrance dans les foyers où gîtent de nombreuses familles.

C'est un crime contre la divine Providence, qui a mésuré les biens de la terre aux besoin de l'humanité.

J. V.

M. E. Gilson à Montréal en décembre

MONTREAL.— L'Institut scientifique franco-canadien annonce la venue de M. Etienne Gilson. M. Gilson vient donner chaque automne, à Montréal, une série de conférences sur la philosophie thomiste.

M. Gilson, professeur à l'Université de Paris ainsi que celle de Toronto, parlera cette fois de Pierre Abélard. Ces conférences auront lieu en la salle Saint-Sulpice, les 2, 3 et 4 décembre, au soir. Le lundi, le distingué conférencier étudiera le philosophe chez Abelard; le mardi, le théologien; le mercredi, l'humaniste.

D'autres conférenciers de l'Institut, dont les noms seront donnés plus tard, viendront de France, à partir de janvier prochain.

ENCOURAGEZ NOS ANNONCEURS

:-: Pour lire au foyer :-:

La médaille miraculeuse

(27 novembre)

L'année 1830, selon les témoignages les plus authentiques, la Bienheureuse Mère de Dieu apparut à Catherine Labouré, pieuse novice des Filles de la Charité de Saint-Vincent de Paul. Elle lui ordonna de faire graver une médaille en l'honneur de son Immaculée Conception. Or, cette médaille devait représenter les images suivantes: à l'avers, la Mère de Dieu, écrasant de son pied virginal la tête du serpent et éclairant la terre de rayons abondants; autour l'elle serait inscrite cette prière: "O Marie conçue sans péché, priez pour nous qui avons recours à vous"; au revers, le nom très saint de Marie, surmonté du signe de la croix, et au-dessous deux coeurs, l'un entouré d'épines, l'autre percé d'un glaive.

La jeune fille obéit aux ordres de Marie, et la suite des événements confirma l'origine divine de cette apparition. A peine la nouvelle médaille fut-elle répandue, que le peuple chrétien, poussé par sa piété reconnaissante envers Marie, se mit à la porter avec honneur, en France tout d'abord, puis, avec l'approbation les évêques, dans tout l'univers.

La dévotion et la confiance s'accrurent par les nombreux miracles obtenus, tant pour la guérison des corps que pour la conversion des âmes.

Parmi ces merveilles, il en est une digne entre toutes d'être rappelée: celle dont fut l'objet Marie, Alphonse Ratisbonne, (frère de Marie-Théodore Ratisbonne, le fondateur de la congrégation des religieuses de Notre-Dame le Sion.)

Cette apparition miraculeuse eut lieu le 20 janvier 1842 et fut approuvée par l'autorité ecclésiastique.

Alphonse, né à Strasbourg, de parents juifs, se dirigeait vers l'Orient, et s'était arrêté à Rome. Un ami, pris de pitié pour le jeune homme, s'efforçait de l'amener à la vraie religion lu Christ. Mais ses paroles ne gagnaient rien; il obtint seulement que le juif portât suspendue au cou, la médaille de la Mère de Dieu. Et pendant ce temps, les prières redoublaient à la Vierge Immaculée. Celle-ci ne se fit pas attendre longtemps pour le secours demandé. Alphonse étant entré fortuitement à l'heure de midi dans l'église Saint-André "delle Fratte" fut tout à coup environné de ténèbres, lui cachant tout l'édifice, à l'exception de la seule chapelle de Saint-Michel, d'où sortait une vive lumière saisi de crainte, comme il tournait les yeux de ce côté, il vit la Bienheureuse Vierge Marie se montrant à lui avec le plus doux des visages, telle qu'elle était représentée sur la médaille. A cette vue céleste, Alphonse fut immédiatement transformé; et, baigné de larmes, il répudia l'infidélité juive pour confesser et embrasser de tout coeur la religion catholique, qu'il détestait si peu de temps auparavant.

Instruit des dogmes catholiques, il fut, peu de jours après, lavé dans les eaux saintes du baptême, au milieu de la joie de la ville de Rome.

La Congrégation de Notre-Dame de Sion, où règne la dévotion mariale, est intimement intéressée à ces deux apparitions de la Très Sainte Vierge que nous venons de citer. Le R. P. Marie-Théodore Ratisbonne, lui aussi un converti du judaïsme, est le fondateur de cette Congrégation religieuse à laquelle il a donné le beau nom biblique de Notre-Dame de Sion qui caractérise exactement son but spécial: ramener au bercail les brebis perdues d'Israël. Mais si l'on a dit justement du fondateur qu'il fut un "apôtre universel", on peut, proportion gardée, le répéter de l'Institut; tout en se dévouant à l'oeuvre de regénération qui lui est propre, il embrasse avec non moins de zèle tous les ministères compatibles avec sa mission particulière. C'est ainsi que cette Congrégation se dévoue avec succès à l'instruction et à l'éducation chrétiennes des jeunes filles.

La Congrégation de Notre-Dame de Sion, fondée en 1853 a reçu l'approbation solennelle de Rome en 1863 et la confirmation définitive de sa règle en 1874.— W. G.

:::

Pensées

Marie-Antoinette, au moment terrible de sa condamnation à mort, releva la tête avec calme et majesté; n'a-t-elle pas fait éclater le plus admirable de tous les courages, puisqu'il ne saurait y en avoir de plus grand que celui qui résiste à l'espérance elle-même?

(L'agonie de Marie-Antoinette, reine de France, par G. Gauthrot.)

Bismarck, après la guerre de 1870, pendant laquelle le clergé de France s'était montré partout si ardemment patriote, disait: "Nous n'avons trouvé debout que le clergé".

L'esprit cherche, et c'est le coeur qui trouve. Mme de Sévigné.

Un peuple de vrais chrétiens n'aurait pas besoin de gendarmes. J. J. Rousseau.

Le catholicisme est la plus grande force qui fut et qui est dans le monde. Taine.

Tissot, médecin protestant ayant constaté les effets de la confession chez un malade, s'écriait avec admiration: "Quelle est donc la puissance de la confession chez les catholiques!"

Non moins heureux que Tobie, tout homme venant en ce monde rencontre au seuil de la vie, pour lui en signaler les écueils, la conscience. P. Marchal.

L'Eglise veut surtout qu'on développe l'esprit des jeunes gens par l'étude des langues et des modèles classiques, qui, d'après une expérience répétée de plusieurs siècles, sont et seront toujours les instruments les plus efficaces de la formation intellectuelle.

(Lettre pastorale des Evêques sur l'éducation — 1894.)

NOMS DESCRIPTIFS DES ETATS-UNIS

Plus de la moitié des Etats, ont des noms indiens. Les autres Etats ont reçu leurs noms de pays européens, c'est-à-dire de l'Espagne, de l'Angleterre et de la France. Le Vermont, la Louisiane et le Maine sont des noms d'origine française.

Longtemps avant l'arrivée du Mayflower devant Plymouth, les Indiens avaient baptisé, en leur langage imagé, leurs territoires, et ces noms sont maintenant à l'histoire. La plupart des Etats reçurent des noms plutôt descriptifs, mais les Peaux-Rouges en nommèrent quelques-uns d'après leurs tribus.

Alabama, nom d'une tribu, veut dire: "Je gouverne au large". Le mot Alaska vient des Esquimaux et se traduit par "le grand pays". Arizona veut dire "le pays où les sources sont rares"; Connecticut, "le pays du grand fleuve"; Idaho, "lumière sur les montagnes". Illinois se traduit littéralement: "la rivière des hommes", expression ont on n'a pu découvrir le sens exact. Kentucky, "pays de l'herbe bleue", reçut son nom des premiers habitants et signifiait pour eux "le pays de demain". Massachusetts veut dire "le pays des hauts monts". Michigan, "grand lac"; Minnesota, "mer sombre"; Nebraska, "grande rivière"; Dakota, "les amis alliés"; Ohio, mot Iroquois, signifie 'grand'; Oklahoma, où l'on compte encore un grand nombre d'Indiens, veut dire "le pays des Peaux-Rouges". Tennessee, signifie "la cuillère courbe"; Texas, "le pays des alliés".

Des explorateurs espagnols, prêtres et laïques, furent les premiers à fouler le sol de quelques Etats du Sud et de ceux de la côte du Pacifique. Ils donnèrent des noms espagnols et latins aux territoires qu'ils découvrirent: California, veut dire "fournaise chaude"; Florida, "palme"; Montana, "montagneux"; Nevada, "pays des neiges"; Oregon, "pays des hommes aux grandes oreilles"; c'est ainsi que les Espagnols nommaient les sauvages de l'endroit.

Plusieurs Etats furent nommés par des Anglais et des Français on reçurent des noms de comté anglais et de provinces françaises: Vermont, (vert mont), ce nom vient de Samuel Champlain; Maine est le nom d'une ancienne province française; Louisiane, en honneur du roi Louis XIV.



Ce gentil bambin, le petit Charles Kingsford Smith, répare son aéroplane en attendant son papa d'sparu dans une envolée de Londres vers l'Australie.

Les exercices physiques

"Les sports"

Le R. P. Vuillermet, o.p., après avoir traité de l'hygiène réparatrice, de la respiration et de l'alimentation, en vient à la question des exercices physiques, les sports.

"L'homme a besoin d'une constitution forte pour résister à la maladie et aux passions, et pour être aussi indépendant que possible des accidents extérieurs. Sans elle, qui peut faire l'individu, même le mieux doué intellectuellement? Presque rien.

Jamais les exercices physiques n'ont été plus nécessaires qu'à notre époque de vie intense. Parlant de l'influence des sports, le Père Didon énumère toutes les ressources des exercices physiques pour la formation morale, pour l'affermissement du caractère et le développement de la personnalité chez les jeunes gens. Le sport, dit-il, multiplie l'activité physique, et l'activité physique est le soutien de l'activité morale.

Le sport donne l'esprit de combat et de lutte qui fait les hommes vaillants que nul obstacle n'arrête. Le sport donne le goût de l'endurance, apprend la nécessité du sacrifice pour la conservation de la force.

Le sport, développement raisonné des forces physiques, mène tout droit à cet idéal humain: la victoire de la volonté.

Les exercises physiques sagement compris ont donc du bon.— Il ne faut pas cependant confondre santé et force musculaire, et vouloir faire à tout prix de nos jeunes gens et de nos jeunes filles des athlètes. La mesure en ceci comme en toutes choses; c'est ce qu'il y a de mieux.

Notre intention, on le comprend, n'est pas de parler de tous les exercices physiques, ni de signaler tous les systèmes de gymnastiques aujourd'hui en vogue, nous voulons attirer l'attention de nos lecteurs sur certains sports un peu trop oubliés et qui sont cependant d'énergiques moyens de thérapeutique, sans être dangereux.

Et tout d'abord, le travail manuel. Il enrichit le sang, augmente l'énergie, entretient la bonne humeur quand elle existe, et la ramène quand elle a disparu. On vit plus gaiement et plus largement quand le corps a son activité normale, et la pensée loin d'y perdre, y gagne.

Le travail des champs est particulièrement tonique. Si vous avez le bonheur de vivre à la campagne, ne l'abandonnez pas pour la ville. Aimez cette terre qui fait les hommes robustes et les générations fortes.

Nous voulons vous signaler un autre exercice très hygiénique et qui joint l'utile à l'agréable, c'est la marche. En hiver, faites du patinage. Entre tous les sports, faites un choix judicieux en tenant compte non pas seulement de vos goûts et de vos aptitudes, mais surtout de vos besoins physiques et moraux. Toutes les formes de culture physique ne se valent pas, c'est bien certain. Eliminez celles qui sont trop violentes."

Les bals

La danse, c'est un exercice de corps qui se fait en cadence, à pas mesurés, au son de la musique et ordinairement entre personnes de différents sexes.

La danse, en elle-même, peut être indifférente. Mais on peut dire que vu les circonstances de personnes, de lieu, d'entourage, la danse est ordinairement dangereuse et presque toujours coupable; surtout les danses modernes qui deviennent de plus en plus sensuelles et disons le mot: "païennes"!

L'opinion de tous les moralistes, à propos des bals et des danses, peut se résumer dans ce mot de saint Charles Borromée: "la danse moderne est un cercle dont le démon est le centre, et dont les danseurs forment la circonférence.

Un homme du monde résume ainsi son expérience: "Le témoignage des saints est bien fort, mais peut-être celui d'un mondain aura-t-il plus de poids. "Je tiens qu'il ne faut pas aller au bal quand on est chrétien. On en revient toujours moins pur et jamais meilleur".



Mlle Rita Cansino, célèbre actrice, qui a remporté le [illegible] prix dans un concours de fleurs "les dahlias".

Coin du Collège

Visite de M. W .J. Patterson

Lundi, le 18, M. W. J. Patterson, premier ministre de la province, adressa la parole aux gens de Gravelbourg. Le lendemain, le premier ministre visita le Collège. Il fut très enchanté du cordial accueil que lui firent l'Evêque, les Pères et les élèves. La fanfare du Collège débuta à cette réception. Aux adresses présentées par Pierre Oeuvray, au nom des élèves; et par le Père Supérieur, au nom de tout le Collège, le premier ministre répondit par un petit discours d'encouragement pour les étudiants et de remerciement aux Pères Oblats pour leur beau travail. Après nous avoir donné un congé, il se retira aux sons de "God Save the King" exécuté par la fanfare. Sa visite nous a laissé, ainsi qu'à tous les Pères une impression des plus favorables.

Conférence de Mgr Melanson

Jeudi dernier, les collégiens avaient le plaisir d'entendre une conférence donnée par Mgr J.-A. Melanson. Le sujet de sa conférence, aussi pratique qu'intéressant, traita des défauts les plus communs d'un collégien. Les élèves sont toujours heureux d'entendre Monseigneur.

Ligues de gouret

Le gouret vient de faire place au ballon. Comme vous le verrez, chacune des quatre divisions comprend trois équipes. Vous remarquerez les joueurs de chaque équipe, parce que nous ne donnerons plus tard que le noms des équipes et leur pointage.

Les divisions sont comme suit:

Professionnels

STE-AGATHE: Joyal (cap.), Desrochers, Bourassa, Deshaies C, Lauzière, Ar., Dupras.

MEYRONNE: L'Heureux Om, Lafleur, Dugas, R., P. Adam, Gravel J., Thuot (cap.)

MONTMARTRE: Cregan (cap.) L'Heureux, Ov., Fauchon, Béchard, R., P. Lizée, Moreau.

Amateurs

MAZENOD: Limacher (cap.), Chabot, Oeuvray, Bédard, Vandall, Laberge, Deshaies V.

FERLAND: Couture (cap), Beauvilliers, R., P. Audette, Dionne, Marchessault, Bénard, L. Mondor.

ST-VICTOR: L'Heureux L., Lauzière Ars., Ducharme (cap.), Laverdière, Beaulieu.

Petits

LAFLECHE: Monette, Ar., Verhelst (cap.), Roy, R., Kukartz, Choquette, Queutin.

PRUD'HOMME: Privé, Lepage (cap.), Belcourt, Dorais, Huel, Bolen.

GRAVELBOURG: Stringer, Van Elslande, Légaré, Rémillard, (cap.), Laverdière, Beaulieu.

Petits .. .12-1 ...——— ETAOIN

PONTEIX: Lallier (cap.), Nogue, Soucy Ls., St-Amant, Gravel, Champigny. Carrier.

MEYRONNE (jr.): Girardin, (cap.), Sauvé, Seeman, Ruest, Dauphinais, Pellerin, Fafard.

PRINCE-ALBERT: Moreau, Lalonde, Dion (cap.), Duhamel, Crépeau, Delaye, Wedensky.

Viateur DESHAIES

A la conquête du monde

CITE VATICANE.— La récente journée missionnaire mondiale a donné une nouvelle actualité aux statistiques concernant l'armée missionnaire mondiale et son champ d'action à travers les peuples de la terre.

On sait que l'état-major, en quelque sorte, de cette pacifique milice du Christ, est la Congrégation vaticane de la Propagande, qui en dirige de Rome, l'accroissement et l'oeuvre en pays de Mission.

La Congregation de la Propagande, fondée en 1622, a pour but la défense et la restauration de la foi dans les contrées envahies par les hérésies ou par le schisme et la propagation dans les pays infidèles. Il lui appartient de choisir, de changer d'envoyer les missionnaires; de nommer les vicaires et préfets apostoliques; d'approuver les synodes, l'érection de nouvelles Missions, la formation du clergé indigène; de délimiter les vicariats et préfectures; d'approuver la constitution des nouvelles Congrégations missionnaires; à elle revient encore la juridiction sur les religieux, lorsqu'ils sont missionnaires; la concession de facultés, dispenses, etc.

De la Propagande dépendent 498 territoires divers, dont un patriarcat, 28 archidiocèses. 72 diocèses, 4 abbayes, 261 vicariats, 101 préfectures, 28 missions indépendantes et 2 districts.

La population globale des pays évangéligés s'élève à 1,200 millions de païens, et 18 millions de catholiques.

La légion des ouvriers évangéliques chargés de conquérir à la foi catholique ce milliard d'incroyants est d'environ 200,000 personnes. Elle se décompose ainsi:

Les nations d'Europe et d'Amérique ont fourni près de 37,000 missionnaires: 10,666 prêtres, 4,972 frères et 20,360 religieuses. A côté de ceux-ci se dévouent des dizaines de milliers d'indigènes 3: 5,384 prêtres, 2,333 Frères, 18,144 Soeurs, 74,127 catéchistes et 61, 756 maîtres indigènes.

Le maintien des Missions est dispendieux surtout à cause de l'activité qu'elles dépensent principalement dans le domaine de l'instruction et de la charité. Les ressources qui sont mises à leur disposition et toute aide qui puisse leur être donnée, proviennent uniquement de la charité des catholiques et de la compréhension, plus ou moins grandre—hélas! plus étroit que vaste—qu'ont ceux-ci du problème missionnaire et de son importance, pour la foi et la civilisation.

:::

Le commerce avec la Russie

OTTAWA. — On a l'intention de reprendre le commerce avec la Russie. M. W. D. Euler, ministre du commerce et de l'industrie, a dit: "Je crois que nous devrions être en relations commerciales avec tous les pays;" fusse la République soviétique. Le gouvernement Ben- le bois de pulpe le bois de construction l'asbestos et les fourrures préparées venant de la Russie.

Criez-le sur les toits!

André Laurendeau vient de publier aux éditions des Jeune-Canada un tract intitulé "Notre nationalisme". L'ouvrage, on s'en doute, répond à certaines attaques récentes et tente de réhabiliter ce pauvre nationalisme — le nôtre, pas celui de Mussolini ou de Herr Hitler — à grand fracas condamné.

De par l'importance de la question, le tract vaut la peine que vous le parcouriez attentivement. Il s'agit de choses que vous connaissez, qu'on vous a déjà dites sous une autre forme. Toute le monde sait qu'il ne suffit pas de proclamer une fois pour toutes la vérité, mais qu'il faut revenir à la charge. Comme les autres, ce tract est un aide-mémoire, un renouvelle-patriotisme.

Convertis vous-mêmes à l'idée nationale, vous devez encore diriger dans la bonne voie ceux qui vous entourent. Répandez la bonne doctrine, faites lire les tracts des Jeune-Canada. Celui de Laurendeau vient de paraître: criez-le sur les toits!

On adresse sa commande à Jean-Louis Dorais, 5880, Chemin de la Côte St-Antoine, Montréal: 5c l'exemplaire 50c la douzaine, $4.00 le cent.

Une brochure à lire et à répandre.

Communiqué.

:-: Le traité entre le Canada et les Etats-Unis :-:

Texte officiel du document signé à Washington par MM. Mackenzie King et Cordell Hull.

Voici le texte officiel français de la convention de réciprocité commerciale signée, le 15 novembre, entre le Canada et les Etats-Unis:

Sa Majesté le Roi de Grande-Bretagne, d'Irlande et des Territoires britanniques au delà des Mers, Empereur des Indes, au nom du Dominion du Canada, et le Président des Etats-Unis d'Amérique, animés du désir de faciliter et de développer les relations commerciales entre le Canada et les Etats-Unis d'Amérique en s'accordant des concessions et avantages mutuels et réciproques en vue d'activer les échanges, ont résolu de conclure une convention de commerce de nature à atténuer les obstacles qui entravent le commerce entre leurs deux pays, et à cette fin, par l'intermédiaire de leurs plénipotentiaires respectifs, ont convenu des articles suivants:

ARTICLE I

Le Canada et les Etats-Unis d'Amérique se concèdent réciproquement le traitement de la nation la plus favorisée, sans conditions et sans réserves, par rapport à toutes les questions relatives aux droits de douane et taxes subsidaires de toute sorte et au mode de perception des droits, et, en outre, à toutes les questions relatives aux règles, formalités et taxes imposées à propos du dédouanement des marchandises, et au sujet de toutes les lois ou de tous les règlements administratifs touchant à la vente ou à l'usage des marchandises importées dans le territoire de chaque partie contractante.

En conséquence, les produits naturels ou fabriqués en provenance du territoire de l'un ou l'autre des Etats contractants ne seront assujettis, par rapport aux questions mentionnées ci-haut, a aucun impôt, taxe ou redevance autre ou plus onéreuse que ceux auxquels sont ou seront dorénavant assujettis les produits similaires en provenance de tout Etat tiers.

De même, les produits naturels ou fabriqués exportés du territoire du Canada ou des Etats-Unis d'Amérique à destination du territoire de l'autre Etat contractant ne sera assujettis par rapport à l'exportation et au sujet des questions mentionnées plus haut, à aucun droit, taxe ou redevance autre ou plus élevé, ni à aucune règle ou formalité autre ou plus onéreuse, que ceux auxquels sont ou seront dorénavant assujetti les produits similaires à destination du territoire de tout Etat tiers.

Tout avantage, faveur, privilège ou immunité qui a été ou sera dorénavant concédé par le Canada ou les Etats-Unis d'Amérique au sujet des questions ci-haut mentionnés, à un produit naturel ou fabriqué originaire de tout Etat tiers ou à destination du territoire de tout Etat tiers sera concédé immédiatement et sans compensation au produit similaire en provenance ou à destination du territoire des Etats-Unis d'Amérique ou du Canada, respectivement, et sans égard à la nationale du voiturier.

ARTICLE II

Ni le Canada ni les Etats-Unis d'Amérique n'établiront une prohibition ni ne maintiendront une restriction aux importations du territoire de l'autre partie contractante qui n'est pas appliquée à l'importation de tout article similaire en provenance de tout Etat tiers. Toute abolition d'une prohibition ou d'une restriction à l'importation qui peut être concédée même temporairement par l'un ou l autre Etat en faveur d'un article d'un Etat tiers s'appliquera immédiatement et inconditionnellement à l'article similaire en provenance du territoire de l'autre partie contractante. Ces stipulations s'appliquent avec une égale force aux exportations.

Au cas où il serait établi, soit par le Canada, soit par les Etats-Unis d'Amérique, des restrictions quantitatives à l'importation d'un article quelconque, il est entendu que dans l'allocation de la quantité des produits soumis à de telles restrictions et dont l'importation pourra être autorisée, il sera accordé à l'autre partie contractante une part égale à la proportion du commerce dont elle jouissait pendant une période normale antérieure à l'établissement de ces restrictions quantitatives.

Dans toutes les questions relatives aux règles, formalités ou redevances imposées à l'égard de toute forme de restriction quantitative à l'importation d'un article quelconque, le Canada et les Etats-Unisd'Amérique conviennent de s'accorder de part et d'autre tous les avantages impartis à un Etat tiers.

ARTICLE III

Les produits du sol ou de l'industrie des Etats-Unis d'Amérique, énumérés et décrits dans le tableau, 1 annexé à la présente Convention seront, à leur importation au Canada, exonérés des droits douaniers ordinaires supérieurs à ceux qui sont énoncés et prévus dans ledit tableau. Lesdits produits seront également exonérés de tous autres droits, impôts, taxes, redevances ou exactions imposés à ou relatifs à l'importation et supérieurs à ceux qui sont imposés le jour de la signature de la présente Convention, ou qui devront être imposés par la suite en exécution de lois du Canada en vigueur le jour de la signature de la présente Convention.

Le tableau 1 ainsi que les notes qui y sont comprises auront plein effet et force à titre de parties intégrantes de la présente Convention.

ARTICLE IV

Les produits du sol ou de l'industrie du Canada, énumérés et décrits dans le tableau II annexé à la présente Convention, seront à leur importation aux Etats-Unis d'Amérique, exonérés des droits douaniers ordinaires supérieurs à ceux qui sont énoncés et prévus dans ledit tableau. Lesdits produits seront également exonérés de tous autres droits, impôts, taxes, redevances ou exactions imposés à ou relatifs à l'importation et supérieurs à ceux qui sont imposés le jour de la signature de la présente Convention, ou qui devront être imposés par la suite en exécution de lois des Etats-Unis d'Amérique en vigueur le jour de la signature de la présente Convention.

Le tableau II ainsi que les notes qui y sont comprises auront plein effet et force à titre de parties intégrantes de la présente Convention.

ARTICLE V

Les stipulations des Articles III et IV de la présente Convention n'empêcheront pas le gouvernement de l'un ou de l'autre Etat contractant de frapper l'importation de tout produit d'une taxe égale à l'impôt domestique qui frappe le produit indigène similaire ou la denrée dont l'article importé a été entièrement ou partiellement fabriqué ou produit.

ARTICLE VI

Les produits du sol ou de l'industrie du Canada ou des Etats-Unis d'Amérique seront, après leur importation dans l'autre Etat, exonérés de tous impôts, taxes, redevances ou exactions domestiques autres ou plus élevés que ceux qui sont applicables aux produits semblables de provenance indigène ou de toute autre provenance étrangère.

Les stipulations du présent article concernant la concession du traitement accordé aux produits indigènes n'auront aucun effet sur les lois actuellement en vigueur au Canada en vertu desquelles le tabac en feuilles, les spiritueux, la bière, le malt et le sirop de malt importé de l'étranger sont soumis à des impôts spéciaux, ni sur l'applicabilité aux marchandises produites ou fabriquées aux Etats-Unis d'Amérique de droits d'accise spéciaux imposés en vertu de dispositions existantes de la loi spéciale sur les revenus de guerre. A cet égard, cependant, le traitement de la nation la plus favorisée prévaudra.

ARTICLE VII

Aucune prohibition, aucun contingentement d'importation ou d'ordre douanier, aucun permis d'importation, ou aucune autre forme de réglementation quantitative, dont l'application se rattache ou non à une agence de contrôle centralisé, ne seront imposés par le Canada concernant l'importation ou la vente de tout produit du sol ou de l'industrie des Etats-Unis d'Amérique qui se trouve mentionné et décrit dans le Tableau I, ni par les Etats-Unis d'Amérique concernant l'importation ou la vente de tout produit du sol ou de l'industrie du Canada qui se trouve mentionné et décrit dans le Tableau II, sauf selon qu'il est formellement prévu dans lesdits Tableaux.

La disposition ci-dessus ne s'appliquera pas aux restrictions, quantitatives de quelque forme que ce soit auxquelles l'un ou l'autre Etat assujettira l'importation ou la vente de tout produit du sol ou de l'industrie de l'autre partie contractante, simultanément avec des mesures gouvernementales visant à réglementer l'alimentation du marché ou les prix d'articles domestiques similaires, ou tendant à accroître les frais de main-d'oeuvre de la production de pareils articles. Lorsque le Gouvernement de l'un des deux Etats contractants se proposera d'établir ou de modifier toute restriction prévue par le présent alinéa, il en donnera notification écrite à l'autre Gouvernement et, dans les trente jours qui suivront la réception de l'avis précité, il lui fournira l'occasion de s'aboucher avec lui au sujet de la mesure proposée; et faute de la conclusion d'un accord à ce sujet, dans les 30 jours qui suivront la réception de l'avis précité, le Gouvernement qui se propose de prendre la mesure en question sera libre de le faire en tout temps après l'expiration de ce délai, et il sera loisible à l'autre Gouvernement, dans la quinzaine qui suivra l'application de cette mesure, de mettre fin intégralement à la présente Convention après un préavis écrit de 30 jours.

ARTICLE VIII

Au cas ou le Canada ou les Etats-Unis d'Amérique établiraient ou maintiendraient un monopole pour l'importation, la production ou la vente d'une denrée déterminée, ou accorderaient à un ou plusieurs organimes des privilèges formellement exclusifs ou l'étant en pratique, quant à l'importation, la production ou la vente d'une denrée déterminée, le Gouvernement de l'Etat établissant ou maintenant pareil monopole, ou octroyant pareils privilèges de monopole, s'engage à assurer au commerce de l'autre partie contractante un traitement juste et équitable en ce qui regarde les achats à l'étranger de pareil monopole ou de pareil organisme, dans l'achat d'un produit quelconque à l'étranger, les seules considérations auxquelles obéira pareil monopole ou pareil organisme seront des considérations telles que le prix, la qualité, les qualités marchandes et les conditions de vente d'un article dont tiendrait compte d'ordinaire une entreprise commerciale privée dont l'unique intérêt serait l'achat de pareils produits aux conditions les plus avantageuses.

ARTICLE IX

Le Canada et les Etats-Unis d'Amérique se concèdent réciproquement les avantages tarifaires et autres bénéfices stipulés dans la présente convention subordonnément à la condition que si le Gouvernement de l'un ou de l'autre Etat établit ou maintient, directement ou indirectement, quelque régime de vra exercer ce contrôle de telle façon que les ressortissants et le commerce de l'autre Etat aient une part juste et équitable dans la répartition du change.

Relativement au change rendu disponible pour les opérations commerciales, il est convenu que le Gouvernement de l'un ou de l'autre Etat observera dans l'administration de tout régime de contrôle du change étranger la règle que, aussi exactement qu'il sera possible de le déterminer, la part accordée à l'autre Etat, sur le total du change disponible, ne sera pas inférieure à la somme utilisée au cours d'une période normale antérieure à l'établissement d'un régime de contrôle du change, pour le règlement des obligations commerciales de ses ressortissants.

Le Gouvernement de chaque Etat contractant devra accueillir avec bienveillance toutes les représentations que le Gouvernement de l'autre partie contractante pourra lui faire relativement à l'application des dispositions du présent article.

ARTICLE X

Advenant une forte différence dans le taux du change entre les devises du Canada et des Etats-Unis d'Amérique, le gouvernement de l'un ou l'autre des Etats contractants, s'il juge cette différence assez considérable pour nuire aux industries ou au commerce de son pays, pourra proposer des négociations tendant à la modification de la présente convention et, faute de la conclusion d'un accord à ce sujet dans les trente jours qui suivront la réception de la proposition présitée, il fut sera loisible de mettre fin intégralement à la présente convention après un préavis écrit de trente jours.

ARTICLE XI

Au cas où le gouvernement de l'un des deux Etats contractants adopterait une mesure qui, même si elle ne venait pas en conflit avec les dispositions de la présente convention, semblerait avoir pour effet, de l'avis du gouvernement de l'autre partie contractante, d'empêcher ou d'entraver la réalisation de l'une des fins de la présente convention, le gouvernement ayant adopté pareille mesure examinera les représentations et propositions que l'autre gouvernement pourra formuler en vue d'arriver à une solution acceptable aux deux parties.

Le gouvernement de chaque Etat contractant examinera avec bienveillance les représentations que l'autre gouvernement pourra faire au sujet de l'application des règlements de douane, des contingentements ou de leur application, de l'observance des formalités douanières et de l'exécution des lois ou des règements sanitaires concernant la protection de la vie de l'homme, des animaux ou des plantes, et quand on lui en fera la demande il se prêtera à des négociations à ce sujet.

Au cas où le gouvernement de l'un des Etats contractants ferait des représentations au gouvernement de l'autre partie contractante au sujet de l'application d'une loi ou d'un règlement sanitaire concernant la protection de la vie de l'homme, des animaux ou des plantes, et qu'il y aurait désaccord à ce sujet, un comité d'experts comprenant des représentants de chacun des deux gouvernements sera constitué, à la demande de l'un ou l'autre des deux gouvernements, pour étudier la question et exprimer des avis aux deux gouvernements.

ARTICLE XII

Aucune stipulation de la présente convention ne saurait empêcher l'adoption de mesures interdisant ou restreignant l'exportation ou l'importation d'or ou d'argent, ni l'adoption de telles mesures que l'un ou l'autre gouvernement peut juger à propos d'adopter quant à la réglementation des exportation d'armements, de munitions ou d'engins de guerre, et, dans des cas exceptionnels, de toutes autres fournitures militaires.

Subordonnément à la condition que ni l'un ni l'autre Etat contractant ne fera de distinction arbitraire au détriment de l'un ou l'autre Etat en faveur d'un Etat tiers où existent des conditions similaires, les dispositions de la présente convention ne s'appliqueront pas à des prohibitions ou à des restrictions (1) imposées pour des motifs d'ordre moral ou humanitaire; (2) destinées à protéger la vie de l'homme, des animaux ou des plantes; (3) visant les articles fabriqués par des détenus; (4) se rapportant à l'application de lois pénales ou fiscales; (5) visant la répression des fausses marques, de la falsification et d'autres pratiques frauduleuses, prévues dans la loi sur les aliments et les médicaments de l'un ou l'autre Etat, et, (6) visant la répression des pratiques déloyales dans le commerce d'importation.

ARTICLE XIII

Sauf les dispositions contraires du deuxième alinéa du présent Article, les dispositions de la présente Convention qui concernent le traitement que le Canada et les

(Suite à la page 6)

MM. O. D. Shelton et Hume Wrong qui ont écrit le fameux traité commercial entre le Canada et les Etats-Unis.

SUR LA FERME

Grandes cultures, 1935

OTTAWA.— Le Bureau Fédéral de la Statistique publie un bulletin contenant l'information suivante: (1) Deuxième évaluation des semis et rendements des pommes de terre, des légumes-racines et des plantes fourragères pour 1935; (2) L'évaluation des semis de blé d'automne et de seigle d'automne pour la saison de 1936, et état des emblavements au 31 octobre 1935; (3) Proportions des semailles projetées pour 1936, et superficies labourées à la fin d'octobre. Ces évaluations sont fondées sur les déclarations fournies le 31 octobre par les correspondants agricoles.

Les données relatives aux superficies sont tirées du relevé annuel du mois de juin.

POMMES DE TERRE, LEGUMES-RACINES ET PLANTES FOURRAGERS

Figurent ci-après les rendements pour 1935 (chiffres de 1934 entre parenthèses): pommes de terre, 38,-786,000 cwt (48,095,000); navets, etc., 35,115,000 cwt (40,538,000); foin et trèfle, 14,097,600 tonnes (11,-174,000); luzerne, 1,961,900 tonnes (1,328,100); maïs-fourrage, 4,101,-800 tonnes (3,815,000); betteraves à sucre, 463,000 tonnes (430,700). Les rendements moyens par acre sont les suivants (chiffres de 1934 entre parenthèses): Pommes de terre, 77 cwt (84); navets, etc., 190 cwt (216) foin et trèfle, 1.62 tonnes (1,26); luzerne, 2.57 tonnes (1.96); maïs-fourrage, 8.53 tonnes (7.67); betteraves à sucre, 8.80 tonnes (8.28).

Comparativement à 1934, le rendement des pommes de terre accuse une réduction de 9,309,000 cwt ou 19 pour cent. Ce fléchissement marqué est attribuable en partie à la réduction de la superficie qui ressort à 62,400 acres ou 11 pour cent, et en plus à la sécheresse qui a sévi durant l'été dans l'est du pays et en Colombie Britannique, ce qui a fait baisser les rendements à l'acre à des niveaux inférieurs à 1934 et à moyenne à long terme. Pour les Provinces des Prairies, la production de pommes de terre dépasse de beaucoup celle de l'année passée qui avait été très basse, mais se trouve au-dessous de la moyenne. La production de navets, rutabagas, etc. a baissé de 5,423,000 cwt ou 13 pour cent. La fenaison a produit 2,923,-600 tonnes ou 26 pour cent de plus; l'accroissement se répartit entre toutes les provinces, mais a été des plus notables dans l'Ontario et les Provinces des Prairies. La production de luzerne enregistre une augmentation de 633,800 tonnes ou 48 pour cent par rapport à 1934. La récolte de maïs-fourrage a produit 286,800 tonnes de plus et celle de betteraves à sucre 33,000 tonnes de plus que l'année passée.

SEMIS DE BLE D'AUTOMNE ET DE SEIGLE D'AUTOMNE ET LEUR ETAT

La superficie ensenencée de blé d'automne au cours de l'automne 1935 est évaluée à 514,000 acres, soit un fléchissement de 25 pour cent sur 1934, année que les semis avaient atteint 685,000 acres. Leur état au 31 octobre ressort à 85 pour cent du rendement moyen à long terme (à l'acre), contre 105 un an auparavant. Les semis de seigle d'automne sont estimés à 536,000 acres, soit à 18 pour cent de moins qu'en 1934 avec un total de 652,000 acres. En voici la répartition entre les provinces (données de 1934 entre parenthèses): Ontario, 53,000 (65,000); Manitoba, 93,000 (99,000); Saskatchewan, 247,000 (305,000); Alberta, 143,000 (183,000). L'état des semis au 31 octobre, exprimé en pourcentages des rendements moyens à long terme (à l'acre) est le suivant: Canada, 76 (91); Ontario, 85 (100); Manitoba, 91 (96); Saskatchewan, 70 (86); Alberta, 72 (95).

LABOUR D'AUTOMNE

La superficie labourée au 31 octobre et destinée à la récolte de 1936 correspond à 40 pour cent vis-à-vis de 43 pour cent en 1934. Les pourcentages pour les diverses provinces sont les suivants (chiffres de 1934 entre parenthèses): Ile du Prince-Edouard, 85 (74); Nouvelle-Ecosse, 57 (38); Nouveau-Brunswick, 76 (62); Québec, 72 (67); Ontario, 58 (74); Manitoba, 63 (83); Saskatchewan, 22 (26); Alberta, 24 (21); Colombie Britannique, 39 (33).

Entrefilets

La farine moulue dans le minoteries écossaises et employée par les boulangers d'Aberdeen, Ecosse, contient près de 90 pour cent de blé canadien.

On dit que la qualité des laines de l'Ouest est spécialement bonne cette année et les quantités expédiées sur consignation à la Grande-Bretagne, par voie du canal de Panama, sont un peu plus considérables que l'année dernière.

Sur les 314,158 fermes qui se trouvent dans l'Ouest du Canada il y en a 222,981, ou 71 pour cent, qui ont ensemble 1,310,038 vaches laitières.

Pendant les dix premiers mois de 1935 le nombre total d'enregistrements de généalogies au Bureau national canadien d'enregistrement du bétail, Ottawa, approuvés par le Ministre fédéral de l'Agriculture, a été de 59,'78 contre 58,-457 pendant la période correspondante de 1934. Les enregistrements de 1935 se décomposent ainsi: 2,904 chevaux; 28,285 bovins; 6,847 moutons, 5,724 porcs et 1,213 volailles.

La production d'avoine de 1935 est évaluée à 449,297,000 boisseaux, soit une augmentation de 40 pour cent sur la récolte de 1934, qui était de 321,120,000 boisseaux. La récolte d'orge de 1935 est aussi évaluée à un chiffre beaucoup plus élevé qu'en 1934, savoir, 94,550,000 boisseaux contre 63,742,000 boisseaux en 1934, soit une augmentation de 48 pour cent.

On estime que la récolte de seigle et de lin au Canada sera plus considérable en 1935. La récolte combinée de seigle de printemps et d'automne du Canada est évaluée à 13,-354,300 boisseaux contre un faible rendement de 5,423,000 boisseaux en 1934. De même, la production de graine de lin de 1935 est évaluée à 1,636,000 boisseaux contre 910,400 boisseaux en 1934.

Le Bureau fédéral de la Statistique estime que la production de foin et de trèfle en 1935 sur tout le Canada est de 23 pour cent plus forte que celle de l'année précédente. Le rendement combiné de ces récoltes est de 13,783,000 tonnes contre 11,-174,000 tonnes en 1934. Le plus gros de cette augmentation a été enregistré dans l'Ontario et les Provinces des Prairies.

La population de l'Ecosse n'est que d'un huitième de celle de l'Angleterre, et cependant il se consomme plus de farine canadienne en Ecosse qu'en Angleterre; par contre, les importations de blé canadien en Ecosse ne sont que du cinquième de celles de l'Angleterre.

Les règlements établis sous la Loi des fruits et du miel stipulent que les catégories de pommes de terre destinées à la vente au Manitoba et dans l'Ouest du Canada sont Canada No. 1, Canada No. 2, Canada 3 et Canada Belles. Les catégories pour l'Ontario et l'Est du Canada sont les suivantes: E. Canada No. 1, E. Canada grosses; E. Canada Belles, E. Canada No. 2 et E. Canada No. 1 Petites. La dernière catégorie n'est que pour l'expédition hors du Canada.



La Colombie canadienne et la Nouvelle-Ecosse triomphent ensemble, dans un concours de pommes. Au centre, Mlle Marguerite Elspeth de Bridgetown, Nouvelle-Ecosse.

La commission chargée de l'enquête sur les sols du Manitoba a fait, l'été dernier, sous la direction du professeur J. H. Ellis, de l'Université du Manitoba, une reconnaissance de près de 1,774,080 acres la partie des territoires du sud-ouest du Manitoba qui est affectée par la sécheresse.

La quantité de beurre de beurrerie produite au Canada pendant les neuf premiers mois de 1935 a été de 194,704,168 livres contre 191,356,-694 livres pendant la période correspondante de 1934; ceci représente une augmentation de 1.7 pour cent pour la période.

Voie	87⅛
Amber Durum—	
No. 1	83
No. 2	78
No. 3	71
No. 4	65
L'avoine—	
2 C. W.	31⅛
3 C. W.	28⅛
Ex. 1 Fourrage	27⅛
No. 1 Fourrage	24⅜
No. 2 Fourrage	21⅛
Rejeté	19⅝
Voie	30⅛
L'orge—	
3 C. W.	33⅜
4 C. W.	30
Voie	33½
Le lin—	
1 N. W.	140
2 C. W.	136
3 C. W.	124
Rejeté	118
Voie	140⅛
Le seigle—	
1 C. W.	42⅜
3 C. W.	38½
Voie	42½
Humide—	
No. 1	2
No. 2	7¼
No. 3	12½
No. 4	16½
No. 5	26¾
No. 6	29
Fourrage	44

L'engraissement en épinette augmente le revenu de la basse-cour

Le Ministère fédéral de l'Agriculture vient de publier une circulaire sur le revenu de la basse-cour où il est dit qu'un très grand nombre des volailles mises sur le marché pourraient être placées dans les catégories "Spéciale" et "A" si elles étaient engraissées dans une épinette ou caisse à claire-voie, avec une ration de grain finement broyé, de pommes de terre bouillies et de lait sur et qu'elles rapporteraient ainsi un meilleur revenu aux cultivateurs. Il était certainement utile de publier cette circulaire, car de tous les poulets qui ont été inspectés au Canada dernièrement, seulement 23.93 pour cent rentraient dans la catégorie A et la raison de ce très faible pourcentage est que ces poulets n'étaient pas suffisamment engraissés avant d'être mis sur le marché.

Il y a différents mélanges d'engraissement qui donnent de bons résultats, mais, comme le dit la circulaire, il s'agit tout d'abord d'utiliser la nourriture produit sur la ferme. On obtiendra les meilleurs résultats en mettant les sujets dans des épinettes désinfectées quatre ou cinq semaines avant la vente. Ces épinettes sont ensuite placées dans un local raisonnablement chaud, sans courants d'air, et les oiseaux sont nourris matin et soir; la ration suivante est recommandée: parties égales d'avoine, de blé, d'orge ou de sarrasin. On ajoute des pommes de terre bouillies à raison d'un tiers du poids total de la moulée. On mélange le tout avec du lait sur, en quantité suffisante pour que la moulée coule facilement. Pour plus amples renseignements sur l'engraissement en épinette, s'adresser au Bureau de Publicité et d'Extension, Ministère fédéral de l'Agriculture, Ottawa, pour demander le feuillet No 125, qui traite de la préparation des volailles pour le marché ou s'adresser aux différent ministères provinciaux de l'agriculture. L'engraissement des volailles en épinette met la production des volailles sur une base beaucoup plus lucrative.

Les changes

Le 25 novembre

Livre sterling à Montréal	$4.98
Dollar américain	$1.00
Dollar canadien à N. Y.	$0.99
Franc français à Montréal	6.65
En or:	
Livre sterling	12 sh.
Dollar canadien	58, 83 sous
Dollar américain	59, 39 s.

Le marché

(25 nov.)

Le blé	
No. 1 dur	89
No. 1 nord	87⅝
No. 2 nord	85¾
No. 3 nord	80½
No. 4	76½
No. 5	66¼
No. 6	64
Fourrage	49

Le bétail

(Winnipeg, 25 nov.)

Bouvillons sélectes, $4.75 à $5.75; medium, $3.50 à $4.50; communs, $2.00 à $3.00; génisses de choix, $3.75 à $4.50; medium, $2.75 à $3.50; veaux engraissés $6.50 à $8.00; medium $5.00 à $6.00; bonnes vaches, $2.75 à $3.00; medium $2.00 à $2.50; communes, $1.50 à $1.75; taureaux bons, $2.00 à $2.25; communs $1.50 à $1.75; Porcs-bacons, $7.00; pesants, $6.50; légers, $7.00 à $7.25; truies, $5.50 à $6.25.

Prince-Albert

Porcs, $6.00 et $6.60; truies, $5.00 à $5.50.

Exportations de blé

OTTAWA. — Le bureau des statistiques du Dominion annonce que pour le mois d'octobre dernier les exportations de blé du Canada s'élèvent à $25,474,000, soit une augmentation de $7,378,000 sur octobre 1934.

Les exportations globales sont évaluées à $84,953,000 compare à $67,748,000 en octobre 1934. De ce montant, le Royaume-Uni est représenté par $42,898,000 contre $32,575,-000 l'année dernière; et les Etats-Unis y figurent pour $26,639,000 contre $19,169,000 en octobre de l'an dernier.

LA CONVENTION . . .

(Suite de la page 5)

Etats-Unis d'Amérique devront respectivement accorder au commerce de l'autre partie contractante ne s'appliqueront pas aux îles Phillipines, aux îles Vierges, au Samoa américain, à l'île de Guam, ni à la zone du canal de Panama.

Les dispositions de la présente Convention relatives au traitement de la nation la plus favorisée s'appliqueront aux produits du sol ou de l'industrie de tout territoire sur lequel s'exerce la souveraineté ou l'autorité du Canada ou des Etats-Unis d'Amérique, importés de tout territoire sur lequel s'exerce la souveraineté ou l'autorité de l'autre partie contractante, ou exporté à destination de tels territoires. Il est entendu, cependant, que les dispositions du présent alinéa ne s'appliquent pas à la zone du canal de Panama.

La présente Convention sera de nul effet sur les avantages présentement accordés ou qui seront dorénavant accordés par les Etats-Unis d'Amérique, leurs territoires et possessions et la zone du canal de Panama, exclusivement les uns aux autres ou à la République de Cuba. Les dispositions du présent alinéa resteront applicables par rapport aux avantages qui sont présentement ou qui seront ultérieurement accordés par les Etats-Unis d'Amérique, leurs territoires et possessions ou la zone du canal de Panama aux îles Philippines, sans égard à tout changement du statut politique des îles Philippines.

La présente Convention sera de nul effet sur les avantages qui sont présentement ou qui pourront ultérieurement être accordés par le Canada exclusivement à d'autres territoires sur lesquels s'exerce la souveraineté de Sa Majesté le Roi de Grande-Bretagne, d'Irlande et des territoires britanniques au delà des mers, l'Empereur des Indes, ou placés sous la suzeraineté ou la protection de Sa Majesté.

ARTICLE XIV

Le gouvernement de chaque Etat contractant se réserve le droit de retirer ou de modifier les concessions consenties sur toute denrée sous le régime de la présente Convention, ou d'imposer des restrictions quantitatives sur toute pareille denrée si, du fait de l'application de ces concessions à des Etats tiers, ceux-ci en retirent le principal bénéfice et si grâce à elles les importations de cette denrée augmentent démesurément. Toutefois, avant que le gouvernement de l'un ou l'autre Etat contractant puisse invoquer cette clause conditionnelle, il devra signifier par écrit à l'autre gouvernement son intention de le faire et, dans les trente jours qui suivront la réception de l'avis précité, il lui fournira l'occasion de s'aboucher avec lui au sujet de la mesure proposée et des modifications à la présente Convention qui pourrait servir de compensation; et, faute de la conclusion d'un accord, à ce sujet, dans les trente jours qui suivront la réception de l'avis précité, le gouvernement qui se propose de prendre la mesure en question sera libre de le faire en tout temps après l'expiration de ce délai et il sera loisible à l'autre gouvernement, dans la quinzaine qui suivra l'application de cette mesure, de mettre fin intégralement à la présente Convention en donnant un préavis écrit de trente jours.

ARTICLE XV

La présente Convention sera ratifiée par Sa Majesté le Roi de Grande-Bretagne, d'Irlande et des Territoires britanniques au delà des Mers, Empereur des Indes, au nom du Dominion du Canada, et proclamée par le Président des Etats-Unis d'Amérique.

Les dispositions de l'Article I et des Articles III et IV, respectivement, seront, subordonnément aux réserves et aux exceptions mentionnées ailleurs dans la présente Convention, appliqués par le Canada et les Etats-Unis d'Amérique le et après le 1er janvier 1936, en attendant la ratification de la Convention par le Canada, tel qu'il est prévu dans le premier alinéa du présent Article.

La Convention dans son ensemble entrera en vigueur le jour de l'échange de la proclamation et de la ratification à Ottawa. La Convention restera en vigueur jusqu'au 31 décembre 1938, subordonnément aux dispositions de l'Article VII, de l'Article X et de l'Article XIV.

Si, au moins six mois avant le 31 décembre 1938, le Gouvernement de l'un ou l'autre Etat contractant n'a pas avisé l'autre Gouvernement de son intention de mettre fin à la Convention à cette date, la Convention restera en vigueur par la suite, subordonnément aux dispositions de l'Article VII, de l'Article X et de l'Article XIV, jusqu'à la fin des six mois qui suivront le jour où le Gouvernement de l'un ou l'autre Etat contractant aura donné avis à l'autre Gouvernement.

En foi de quoi les plénipotentiaires des deux Etats contractants ont signé la présente Convention et y ont apposé leurs sceaux.

Fait en double exemplaire dans la cité de Washington, le quinzième jour de novembre 1935.

Au nom de Sa Majesté le Roi de Grande-Bretagne, d'Irlande et des Territoires britanniques au delà des Mers, Empereur des Indes, pour le Dominion du Canada:

(Sceau)

W. L. MACKENZIE KING

Premier ministre, président du Conseil privé et secrétaire d'Etat aux Affaires Etrangères du Dominion du Canada.

Pour le Président des Etats-Unis d'Amérique:

(Sceau)

CORDELL HULL

Secrétaire d'Etat des Etats-Unis d'Amérique.

PREMIER GRAND PRIX



M. Léo Carroll, âgé de 14 ans et membre du club des jeunes éleveurs de veaux, qui a gagné le premier grand prix à Ottawa. Ce beau "shorthorn" a dix mois et il pèse 825 livres.

CONTRIBUTIONS DE NOS CORRESPONDANTS

La Vie Française en Saskatchewan

* * * *

Honneur à l'A. C. F. C.

Le ciel est gris, le froid pince. Le vent est furieux. Cependant, pour la troisième fois en ce jour, nos gens se dirigent vers l'église.

Qu'y a-t-il donc? C'est un ralliement français. On distribue aujourd'hui les prix accordés à nos écoliers par l'A.C.F.C., à la suite des examens français dans la province.

La salle est remplie. Rarement on a vu nos enfants aussi bien mis. Les parents ont dû y mettre un soin particulier et souffler le mot d'ordre à l'oreille de nos gosses. Nos petits comprennent, c'est sûr, le rôle de soldats qu'ils jouent présentement. Ils vous regardent fièrement, en voulant dire: "Nous aussi, nous garderons notre parler français".

La séance commence. Les morceaux se succèdent tous bien choisis, tous bien articulés, tous brefs, tous alertes, tous comme il convient à la circonstance. Voyez la petite polonaise, toute souriante, âgée seulement de sept ans; c'est elle qui dirige le premier chant. Ecoutez "Bonnet à clochette", comprenant deux actes et exécutés en deux minutes. Le mot final est tellement tapé qu'il soulève des applaudissements nourris. Mais le secret de ce succès, alors qu'on avait mis si peu de temps à préparer la soirée?. Facile à trouver. Maintenant, des Soeurs enseignent à l'école. La fin, comme un rêve d'or, arrive trop tôt.

Voici le moment de la collation des diplômes. De magnifiques volumes s'allignent sur la table et même une grande médaille, offerte par son Excellence Sir E. L. Patenaude, lieutenant-gouverneur du Québec. Des centaines d'yeux demandent qui les a mérités. C'est Rose Doskoch, Thérèse Belair, Gérard Paradis pour le 4me grade; Théodore Dion, Jeannette Provencher, Rita Rivet pour le 5me grade; Blanche Provencher, pour le 6 me grade; Armande Painchaud, Robert Pellerin, Marguerite Turcotte pour le 8me grade; George Delparte pour le 9me grade. Rita Rivet gagna le prix provincial pour la dictée française du 5me grade.

On lit aussi la liste de ceux qui sont promus à un grade supérieur. Tous les enfants de l'école semblent avoir été nommés. C'est l'inscription au tableau d'honneur des vainqueurs qui ont victorieusement lutté pour que résonnent librement sur leurs lèvres, comme dans leurs coeurs, les clairs accents du parler français.

Qu'elle leçon faut-il retenir de cette séance? Monsieur Aimé Pellerin, président du cercle local, dit quelques mots appropriés, mais se prétend trop ému pour exprimer convenablement le sens de notre fête. Il cède la parole au révérend père Louis Simard, o.m.i.

Notre curé félicite et l'assistance pour l'encouragement qu'elle apporte à l'enseignement du français et surtout les religieuses pour l'habileté qu'elles viennent de révéler. Puis il démontre le rôle sauveur de l'A.C.F.C. "Enfants, dit-il, jurez-nous de continuer après nous à défendre notre patrimoine. En deux ans, ce sera 37. Il y a cent ans, sachez-le vous ancêtres luttèrent avec des fourches contre des soldats armés pour maintenir au Canada la vie française et catholique. C'est d'eux que nous avons reçu et qu'à votre tour vous recevez le flambeau de la plus belle civilisation que l'histoire ait jamais connue. Promettez nous de ne rien négliger pour qu'après vous se transmette de main en main et à jamais ce flambera de notre survivance nationale.

Déjà, vous avez lutté, à votre manière. En effet, chers parents, vos enfants ne sont pas plus brillants que les autres, ils sont moins avancés que les élèves de certains autres endroits plus privilégiés. Admettons le. Mais, nous avons le bonheur de croire avec raison que l'an dernier aucun autre groupe de la province ne mit plus d'ardeur à étudier le français que nos écoliers d'Albertville, sous la direction de Mlle A. Thibault. Cela est certain; mais, au fond, à qui surtout revient l'honneur de notre survivance? A des efforts multiples et souvent cachés, généreux et persévérants. A Québec qui donne sans compter à toutes les mains qui s'élèvent de toutes les directions pour solliciter. A nos soldats de la première ligne, nos journaux. A nos religieuses, disons-le donc hautement. Pendant les dix mois d'enseignement, elles prennent sur leurs recréations pour activer le culte de la langue maternelle. Puis, après la saison scolaire, alors qu'il ferait si bon de goûter un repos si bien mérité, si l'on pouvait soulever le voile qui nous dérobe la réalité, l'on apercevrait les membres des diverses communatés religieuses consacrer la première semaine des vacances à travailler jour et nuit pour corriger les copies, distribuer les places selon le mérite, envoyer les résultats le plus vite possible au bureau-chef. Ces religieuses sont des apôtres inconnus mais très méritants de notre survivance française. Puis-je oublier Raymond Denis? Il fut notre "duce". Il dirigea glorieusement la bataille pendant les sombres jours d'Anderson. S'il faut ajouter un trait, j'oserai dire que nous avons trop tardé à reconnaître son mérite. Il fallut que la France de là-bas, là-bas lui décerne le ruban de la légion d'honneur pour que nous d'ici-même découvrions la somme d'héroisme qu'il a consacrée à notre service. Pour nous il a donné son temps, son savoir-faire, sa santé, ses biens. Il nous a quittés, hélas! Puisse-t-il du moins apprendre qu'en chacun de nos foyers nous gardons de lui un souvenir reconnaissant!

Sous un nouveau chef, l'A.C.F.C. continue ses combats. A part bien d'autres activités à leur crédit, les directeurs s'occupent incessamment à trouver des bienfaiteurs, à préparer les papiers d'examens, à organiser les bataillons de l'enfance, en vue des concours français. C'est grâce à eux si notre sang coule plus chaud dans les veines de notre vie nationale. Qui sait si notre association ne nous obtiendra pas de nouveaux et de plus beaux triomphes? Amis, tenons bon, en dépit des apparences défavorables. Vers 1895, nous étions 75 à 100 élèves de langue française au collège d'Ottawa. Celuici est aujourd'hui une université florissante avec plus de 800 élèves de langue française. Quinze de ses anciens étaient candidats aux dernières élections fédérales et huit d'entre eux furent élus. Alors que dans mon enfance, nous étions traités comme des étrangers dans Ontario, Hepburn vit élire sept ou huit canadiens-français à côté de lui et il donna à l'un d'entre eux l'un des beaux postes de son cabinet. Espérons qu'ainsi l'A.C.F.C. finira par faire rayer les lois persécutrices de notre code provincial, par redonner sa place d'honneur au crucifix, par obtenir le libre enseignement du français dans les écoles séparés de notre Saskatchewan.

Visons même à ce que notre A. C. F.C. collabore de plus en plus étroitement avec les sociétés nationales des autres provinces, que toutes ensemble elles demandent la mise en pratique de l'esprit de la constitution, qu'elles ne cessent la lutte que le jour où le français sera pleinement reconnu comme l'égal de l'anglais dans chacune des provinces, de l'est à l'ouest du Canada."

Albertville, le 17 novembre, 1935.
Un Témoin.

FLUCTUATION
de nos
Abonnements
IL FAUT LES DOUBLER

100—	—100
95—	96—
90—	—90
85—	98—
80—	—80
75—	—75
70—	—70
65—	—65
60—	—60
55—	—55
50—	—50
45—	—45
40—	—40
35—	—35
30—	—30
25—	—25
20—	—20
15—	—15
10—	—10
5—	—5

Nous avons atteint
cette semaine
47.78%
de notre
OBJECTIF

W.-Bunch

"L'Empire Britannique" fut le sujet de la conférence donnée dimanche le 17 nov. par Monsieur Eugène Cadieux. M. J.-E. Mathieu presidait. L'ouverture de le soirée fut un duo de piano habilement exécuté par les demoiselles Flore et Marie Jeanne Mathieu, M, Mondor n'est plus un novice dans l'art oratoire. Il le demontra à la manière aisée avec laquelle il présenta le conférencier,

La conférence débuta par une courte revue de la leçon précédente puis peu à peu s'étendit à toutes les possessions de l'Empire Britannique. Nous voyions grandir cet empire tandis que M, Cadieux fixait sur la carte ses différentes possessions, soulignant en temps et lieu l'esprit mercantil et perspicace de l'Anglais, sa tenacité et sa politique vis-à-vis des autres nations, Il sut mettre en relief la vaste étendue de cet empire, son immense population et la facilité avec laquelle l'Angleterre exerce son autorité sur toutes ses possessions,

Par ses explications nettes, ses traits amusants, M. E. Cadieux a su rendre sa conférence claire et des plus intéressantes.

Enfin le conferencier termina par un point d'interrogation: "Avons-nous", dit-il, "à regretter la domination anglaise au Canada? Si nous étudions l'histoire de France avec ses guerres religieuses ne sommes-nous pas plutôt portés à croire que cette domination est chose providentielle? D'un autre côté quand nous considérons les griefs que nous reprochons à nos maîtres anglais ne constatons-nous pas toujours que ces troubles partent de chez-nous et non pas de l'Angleterre?

Monsieur R, Bouliann– remercia en termes élogieux M nsieur le Conférencier.

Prochaine Conférence: "La Politique Extérieure de l'Angleterre" par le professeur A. J. Doucet.

Ne manquez pas le conférence de Monsieur Doucet, dimanche soir, le 24 novembre, à huit heures. Cette conférence aura comme titre: "Politique de l'Empire Britannique; esprit dominant de la politique extérieure anglaise".

Ceux qui ont entendu Monsieur Doucet l'an dernier ne voudront pas manquer cette conférence sur un sujet aussi intéressant et présenté avec autant d'autorité que peut le faire le principal de notre école publique.

Montmartre

Sa Gradeur M. P. J. Monahan a visité Montmartre pour la première fois le 26 courant et a été l'objet d'une réception très sympathique de la part des paroissiens. Plus de 400 communions ont été distribuées à la messe de Son Excellence à 8 heures du matin. Après la grand'messe de 10 heures, M. l'abbé Foisy, vicaire, souhaita la bienvenue à Son Excellence et offrit les voeux de toute la paroisse en français, en anglais et en allemand. Son Excellence répondit avec une grande éloquence et indiqua la route à suivre durant les années de dépression, et toucha du doigt les plaies qui nous affligent. Aprés avoir questionné les enfants, il administra le sacrement de confirmation aux candidats trouvés dignes et termina par de sages conseils à tous. Le passage de l'évêque a laissé une bonne impression à tous et le contact d'un homme comme lui a fait du bien à plusieurs.

Etaient présents à cette occasion MM. les abbés Martin, Sauner, Laviolette, Granger et Pander.

Lundi, le 18, M. Louis Léon Douin, fils de M. Louis Douin du Lac Marguerite, conduisait à l'autel Mlle Bétatrice Pépin, fille de Mme Vve Adélard Pépin de Montmartre. MM. Jos. Labrèche et Henri Pépin agirent comme témoins; une foule de parents et d'amis assistaient à la cérémonie. Après un voyage, les nouveaux époux résideront sur la terre de feu Adélard Pépin.

Le 27, ce fut M .Davilda Sauvé, fils de M. P. Sauvé, qui unissait sa destinée à Mlle Yvonne Dubois, fille de M. Alphonse Dubois. M. Sauvé et A. Dubois étaient les témoins à la cérémonie qui fut présidée par M. le curé Thériault. A tous ces courageux jeunes, nous souhaitons beaucoup de bonheur.

La soirée historique et annuelle des anciens est annoncée pour le 8 décembre. Elle nous réserve des surprises, car déjà plusieurs jeunes de 70 ans préparent leurs chansons. N'y manquez pas.

Les élections municipales ont été très calmes, cet automne; les mêmes conseillers ont été réélus.

M. Olivier Breton a ouvert un salon de coiffure et une salle de billard dans l'immeuble de M. E. Pelletier.

M. Donat Robert et Jules DeDeker, après avoir eu du succès dans l'élevage des renards argentés, se sont lancés dans l'industrie de l'élevage du vison.

M. L. L'Heureux, hôtellier à Montmartre, est en voyage au Manitoba.

M. H. Rochon, fils de M. Jos. Rochon, a été nommé agent du Canadien ational à Candiac, voisin de Montmartre.

M. Adolphe Breton a appris par télégramme la mort de son père, survenu à Québec, à l'âge de 78 ans. nos condoléances.

Coderre

MARIAGES

Dernièrement, avait lieu en notre église, le double mariage de M. Holorion Marceau, fils de M. et Mme P. Marceau de cette paroisse, qui unissait sa destinée à Mlle Bertha Fontaine, également de cette paroisse et de Henri Fontaine, fils unique de M. et Mme A. Fontaine, qui convolait en mariage avec Mlle Gisèle Martel, fille de M. et Mme Armand Martel de Gravelbourg. M. le curé bénit leur union. Malgré une température froide et maussade, une nombreuse assistance vint honorer les futurs de leur présence. Une messe solennelle fut chantée avec cantiques appropriés. Après la cérémonie, un goûter fut servi chez la famille Fontaine après quoi les nouveaux conjoints partirent en auto pour leur lune de miel à Régina. Les accompagnent, leurs parents de Delmas, M. et Mme Lacoursière, également en voyage de noces.

A leur retour, un réel banquet les attendait chez la famille Marceau, où l'assistance fut nombreuse autant que la gaieté pétillante. Aux jeunes mariés qui continueront à résider au milieu de nous, nous souhaitons tout le bonheur possible en ménage.

RETRAITE

Notre mission d'une semaine, prêchée par les RR. PP. Rédemptoristes de Ste-Anne des Chênes, fut suivie avec piété et beaucoup d'esprit de foi. On peut dire que nos bons Père ont passé en faisant beaucoup de bien. Reste à nous maintenant de tirer un profit durable de leur passage. Merci aux dévoués missionnaires du bien qu'ils nous ont fait. Nous leur souhaitons beaucoup de succès encore dans leur dévoué et rude apostolat.

SOUPER ET SOIREE DE BAZAR

Notre souper paroissial ainsi que notre soirée de bazar remportèrent un succès inespéré, étant donné l'état des chemins et l'inclémence de la température. Nous devons beaucoup de crédit à nos bonnes dames qui ont si généreusement prêté la main à l'oeuvre et l'ont menée à bonne fin.

VISITEURS

Récemment, M. le curé avait le plaisir de recevoir la visite de deux de ses soeurs, toutes deux religieuses des Soeurs de la Miséricorde, l'une de Winnipeg, l'autre de Chicago. Elles vinrent aussi visiter leur vieille mère de Ponteix, ainsi que d'autres parents qu'elles n'avaient revus depuis bientôt dix ans.

Sont en visite chez des parents de la paroisse, Dame Vve L. Fortin de Meadow Lake, ainsi que sa fille, Mme Michel de Bonnyville.

De passage au presbytère, M. le curé Nap. Poirier de Ponteix, et M. le curé Ch. Poirier de Courval.

MALADES

C'est avec regret que nous avons appris que notre brave citoyen, M. H. Bonneau, a dû être transporté d'urgence à Moose-Jaw par voie des airs pour opération grave. Malheureusement, l'état de faiblesse du patient n'a pu permettre cette opération. Espérons qu'il s'en tirera tout de même sans trop de souffrance et de séjour prolongé à l'hôpital. Nos sympathies à la famille si souventes fois affligée.

LE PATRIOTE

Notre campagne d'abonnement au Patriote fut merveilleuse de réussite. Nous compterons désormais une trentaine d'abonnés de plus dans la paroisse. C'est un hommage bien mérité que nous devons à ce vaillant champion de nos droits en cette province et qui, cette année même, célèbre ses vingt-cinq ans d'existence. Notre hommage est d'autant plus approprié et reconnaissant que durant tout ce temps il n'a existé que pour nous servir et Dieu sait au prix de quels sacrifices!

NAISSANCES

A M. et Mme Th. Boiselair, une fille, Alice Neida Bertha. Parrain et marraine, Eusèbe Bernier et Rose-Anna Boisclair.

A M. et Mme Evangéliste Couture, une fille, Marie, Gisèle, Lucille. Parrain et marraine, M. et Mme Arthur Lemire de Val Marie, représentés par M. et Mme Hervé Michel de cette paroisse.

A la Radio



Un acteur des anciennes guerres européennes dans les "Pas oubliés".



Mlle Germaine Bruyère, charmante cantatrice à la radio de Montréal.

Duck Lake

A l'occasion de la Ste-Catherine, les dames de la paroisse ont organisé une grande partie de cartes qui a été un vrai succès.

L'assistance nombreuse et pleine d'entrain, aprés une partie très animée a fait honneur au goûter et à la délicieuse "tire", ce qui prouve que nos dames excellent dans l'art de préparer de bonnes choses.

Il y a eu ensuite tirage de plusieurs beaux objets et de magnifiques gâteaux.

Les prix pour le whist ont été gagnés: 1er prix par Mlle Denise Mandin; 2e, Mlle Thérèse Barré; prix de consolation, Mme Hortense Debray.

Pour les messieurs, 1er prix, gagné par M. Henri Touchet; 2e, M. A. Perret; prix de consolation, M. Eugène Fournier.

Pour le bridge, 1er prix des dames, Mme Simpson.

1er prix des hommes, M. Gordon Campbell.

Les recettes ont dépassé $80.00.

Les dames organisatrices remercient sincèrement toutes celles qui leur ont apporté une aide si excellente ainsi que les messieurs qui ont contribué généreusement au succès de cette soirée.

Merci également à nos amis de Hoey, Carlton et autres endroits, qui sont venus nous visiter à l'occasion de cette partie.

A tous, nous disons: au revoir à la prochaine Ste-Catherine.

Un fier Canadien français

En plein parlement, sir Louis-Hippolyte Lafontaine répondait au député Dunn qui lui demandait de parler en anglais:

"L'honorable membre qu'on nous a si souvent représenté comme ami de la population française, a-t-il oublié que j'appartiens à cette origine si horriblement maltraitée par l'acte d'union? Si c'était le cas, je le regretterais beaucoup. Il me demande de prononcer dans une autre langue ma langue maternelle, le premier discours que j'ai à prononcer dans cette chambre! Je me défie de mes forces à parler la langue anglaise. Mais je dois informer l'honorable membre, les autres honorables membres et le public au sentiment de justice duquel je ne crains pas d'en appeler, que quand même la connaissance de la langue anglaise me serait aussi familière que celle de la langue française, je n'en ferais pas moins mon premier discours dans la langue de mes compatriotes canadiens-français, ne fut-ce que pour protester solennellement contre cette cruelle injustice de cette partie de l'acte d'union qui tend à proscrire la langue maternelle d'une moitié de la population du Canada. Je le dois à mes compatriotes, je le dois à mois-même."

Ottawa gagne le débat interuniversitaire

Le sujet du débat se formulait ainsi: le Canada doit-il se retirer de la Société des Nations?

A SASKATOON

OTTAWA.— L'Université d'Ottawa a gagné le débat interuniversitaire qui avait lieu à la salle académique de l'Université sur le sujet suivant: Le Canada doit-il se retirer de la Société des Nations? Deux étudiants de l'Université d'Ottawa, MM. H. Marcoux et H. Ward, un étudiant de l'Université de la Colombie, M. M.-A. Western, et un étudiant de l'Université de la Saskatchewan, M. J. Gould y prenaient part. Les deux derniers soutenaient l'affirmative et les premiers, la négative. M. Neil O'Donnell, professeur, présidait le débat. Le public nombreux écouta avec attention les orateurs et les applaudit à maintes reprises. A la fin du débat, M. O'Donnell lui demanda de rendre son verdict et le public accorda la palme aux représentants de l'Université d'Ottawa. Le R. P. Gilles Marchand O.M.I., recteur de l'Université, occupait la place d'honneur.

Le débat avaient lieu sous les auspices de l'Association nationale des Etudiants des Universités du Canada.

SASKATOON.— Un débat sur le même sujet avait lieu à l'Université de Saskatoon entre deux étudiants de cette université, un étudiant de l'Université McGill et un étudiant de l'Université de Toronto. M. Sydney Hermant était le représentant de Toronto et M. E.-C. Kelloway, celui de Montréal. MM. Mervyn Woods et Geoffrey Parrot représentaient l'université de Saskatoon. Ces derniers soutenaient l'affirmative, c'est-à-dire que le Canada devait se retirer de la Société des Nations. Le vote des juges et celui du public leur accorda la plame du débat.

Nouvelles

L'enquête de Régina

REGINA.— Au troisième jour de l'enquête sur l'émeute des chômeurs, le principal témoin fut M. J. G. Gardiner, ministre fédéral de l'Agriculture et ancien premier ministre de la province.

Il a produit un télégramme, de la correspondance et des conversations des officiers fédéraux, en juin dernier. Son témoignage a duré une heure et demie.

On veut enquêter

REGINA.— Une délégation de trois, Jack King, Matt Shaw et le Rév. S.-B. East, sont partis, de Régina à destination d'Ottawa. Ils demanderont une enquête compréhensive sur les émeutes du 1er juillet ici. De la part des marcheurs de la faim, ils tenteront d'obtenir du gouvernement du Dominion une enquête par tout le pays, avec des séances à Ottawa aussi bien qu'à Vancouver.

M. J. R. Hill

M. J. R. Hill, de Régina, commissaire provincial du gibier, est venu à Prince-Albert, dernièrement, pour conférer avec les officiers des ressources naturelles.

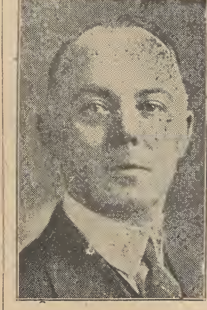
Vers Athabaska

Le pilote Walter Gilbert, de retour d'une envolée à l'Ile-à-la-Crosse, à l'intention d'aller au Lac Athabaska, afin d'inaugurer le service d'hiver aux mines du nord. On attend, sous peu, l'aéroplane Fox Moth, qui, avec le Bellanca, doit assurer le service régulier, cet hiver, dans le nord.

Pas d'exportations de liqueurs

REGINA. — L'Italie refuse d'exporter des vins et du Vermouth dans les pays sanctionnistes. Mais la Commission des liqueurs de la Saskatchewan a assez de vins italiens en dépôt pour deux guerres éthiopiennes.

M. BRAZEAU



Le populaire agent des passagers du Canadien National, M. Alphonse Brazeau, était de passage à nos bureau, la semaine dernière. Il arrivait d'un voyage à Jasper Park où il accompagnait le prince et la princesse des Asturies. L'Infant don Juan, prince héritier du trône d'espagne et sa femme, antérieurement la princesse Marie Mercédes de Bourbon-Orléans, font un voyage autour du monde. Ils ont déjà visité New-York, Chicago, Toronto, les chutes Niagara, Montréal. M. Brazeau les accompagna de Winnipeg aux montagnes Rocheuses.

L'or de Lac Athabaska

REGINA. — Plus de cent lots aurifères situés au fond du Lac à Sucker Bay et à Norite Bay, à l'extrémité est du Lac Athabaska, ont été inscrits au bureau des mines du ministère des ressources naturelles.

Sweeney à Régina

REGINA. — Le docteur Denis Sweeney, bien connu ici, se présentera contre W. F. Kerr, appelé dernièrement au cabinet de la Saskatchewan par le premier ministre W. J. Patterson.

L'élection de Melville

REGINA. — L'élection complémentaire de Melville aura lieu le 16 décembre et la mise en nomination, le 9 décembre. Gardiner ne s'y présentera pas, il a déjà reçu six autres offres.

Le déficit de l'Alberta

EDMONTON.— Le trésorier de la province de l'Alberta M. C. Cockroft, prévoit un déficit de $9,000,000 pour l'exercice financier de cette province se terminant le 31 mars prochain.

La délégation albertaine à la conférence interprovinciale du 9 décembre se composera de sept délégués.

Chef des députés "Crédit social"

EDMONTON.— Les députés fédéraux de l'étiquette **Crédit Social**, tous de l'Alberta, ont choisi M. J.-H. Blackmore, comme le chef de leur groupe à la Chambre fédérale, à la prochaine session.

Douglas en Alberta bientôt

EDMONTON. — Le premier minisre Aberhart dit que le major C. H. Douglas, fondateur du Crédit Social et aviseur économique du gouvernement de l'Alberta, sera à Edmonton, au début de la nouvelle année.

Sept délégués albertains

EDMONTON. — Le premier ministre Aberhart a déclaré que sept délégués de l'Alberta assisteront à la Conférence interprovinciale à Ottaa, le huit décembre.

D'abord, le premier ministre Aberhart, M. Charles Cockraft, trésorier provincial, le ministre des affaires municipales: M. W. A. Fallow le ministre des travaux publiques, des chemins de fer et des téléphones, M. J. W. Hugill, le procureur-général, M. C. C. Ross, minisre des terres et des mines, et M. J. C. Thompson, vérificateur provincial En plus, M. R. M. Magor, aviseur financier du gouvernement de l'Alberta.

INCENDIE DESASTREUX

VIKING, Alta.— Le vingt novembre dernier, un incendie d'origine [illegible] sur la rue principale. Les flammes activées par un vent violent, ont aussi détruit l'hôtel Viking. Les dommages sont évalués à $10,000, au moins. Cette ville est située à quatre-vingt onze milles à l'est d'Edmonton.

Les chemins du nord

Prince-Albert fera tout son possible pour tenir les chemins avoisinants ouverts pendant toute la saison de l'hiver. Un comité a été nommé afin de discuter cette question avec le gouvernement provincial. Une délégation sera envoyé à Régina afin d'y traiter tout ce qui a rapport aux chemins. Actuellement tous les chemins du nord sont encore ouverts au trafic, entre Prince-Albert, Saskatoon, North-Battleford, Big River, Blaine Lake, Waka.

Windrum à la "Canadian Airways Ltd."

Le pilote W. J. "Bill" Windrum, reconnu comme l'un des plus habiles aviateurs, jusqu'à maintenant gérant de la "Wings Limited" de la Saskatchewan, fera partie du personnel de la "Canadian Airways Ltd," d'après une déclaration de Walter E. Gilbert, F. R. G. S., surintendant de cette compagnie, dans le district de Prince-Albert. On attend toujours le troisième pilote, Al. Parker, sur son Fox Moth, de l'aéroport de l'ouest de l'Ontario, à Sioux Lookout.

Le libéral l'emporte

HUMBOLDT, Sask.— Le candidat libéral a remporté la victoire à l'élection provinciale de Humboldt, avec une majorité de 2,783. Son adversaire, Joseph Burton, un C.C.F. a perdu son dépôt, n'ayant obtenu que 1,587 votes. M. James C. King a eu 4,370 votes.

La santé de Hepburn s'améliore

TORONTO.— Le cabinet d'Ontario a reçu, un message du premier ministre Hepburn qui est actuellement en repos pour sa santé à Cuba. Ce communiqué dit que M. Hepburn se sent "beaucoup mieux", mais n'indique pas quand il sera de retour.

Avant son départ, le premier ministre a annoncé qu'il se retirerait de la vie politique après la session de 1936 de la législature.

L'hiver serait doux?

ORILLA, Ont.— Le chef, Sam Snake des Indiens Ojibway de la réserve Rama, ordinairement bon pronostiqueur, prétend que l'hiver sera doux, parce que les renards et les autres animaux à fourrure n'ont pas de toison épaisse, et que les castors et les rats musqués ne se sont pas construit d'habitations d'hiver. De plus, les poissons ne se tiennent pas à l'eau profonde.

Jeu de quilles

Ligue mixte commerciale, à cinq quilles

Division (A)

Mme W. Taylor vient la premiére dans trois parties, elle a obtenu un total de 576 points et Mlle S. Coulton vient en second avec 569. M. Andy Rosent, pour les hommes obtint 658 et Scott Heagy, au second rang, avec 600.

Mme Gillespic fut au tableau d'honneur, ayant obtenu 259 dans une seule partie.

OLD STYLE (Vieux style)— Mlle McKilligan, 492; Mme Taylor, 576; C. Lacroix, 550; W. Taylor, 514. "Handicap", 102. Totaux 2234.

KEITH'S LTD.— Mlle Bowman, 465; Mlle James, 488; Pointage bas, 504; "Pug" Johnson, 589; Totaux 2178.

CAFE PATRICIA— Mlle Mellis, 518; John Cruse, 590; Mme Cruse, 325; A. Rosent, 658; "Handicap", 306; Totaux 2497.

4X (Boulangerie) Bakery— Mme Poulton, 398; Mme Gillespie, 504; J. Poulton, 471; Don Gillespie, 550; "Handicap", 162; Totaux 2085.

HAMILTON'S— Mme Hamilton, 499; Mlle Weinger, 512; J. Chambers, 500; W. Hamilton, 542; "Handicap", 222; Totaux 2275.

C. A. L's.— Mlle Good, 295; Mlle Boese, 283; M. Marshall, 423; M. Giraux, 520; "Handicap" 450. Totaux, 1971.

ACES— S. Colton, 569; J. Marshall, 567; C. Pinkerman, 499; S. Heagy, 600; "Handicap", 285; Totaux, 2520.

BLUE CHAIN STORES— Mlle Robbins, 427; Mlle Frank, 327; M. Sherwin, 458; W. G. Beatty, 512; [illegible]

Elections municipales

M. R. M. PINDER, MAIRE DE SASKATOON

SASKATOON.— M. R. M. Pinder a été élu maire de Saskatoon par une majorité de 3,021 sur son seul adversaire, le maire Robert. Voici les noms des nouveaux échevins élus: MM. Robert Hunter, S. A. Early, S. N. MacEachern, Charles Nash, et J. S. Mills.

M. Ellison, maire de Régina

REGINA.— L'échevin A. C. Ellison fut élu maire de Régina par une majorité de 600 votes sur son adversaire, le maire Cornelius Rink.

Cette année, à Prince-Albert, à North Battleford et a Yorkton, les maires furent élus par acclamation.

PRINCE-ALBERT

Le 25 nov. Les élections municipales, pour quatres sièges d'echevin, ont mis en lice dix candidats avec les résultats suivants, pour cinq scrutins: MM. J. H. Sanderson, réélu 653 votes; C. L. Dent, réélu, 616; T. J. E. Conroy 615, John Daisley, réélu 612, C. S. Lacroix 595; Mme E. Muzzy 467; J. G. Kelly 435; L. S. Small 364; W. G. Finch 255 et T. Weir 199.

A la commission scolaire, pour trois sièges vacants, il y avait quatre candidats: MM. Richard Mulcaster, C.R. 888; Oscar Sharpe 851; W. A. Munroe 845; et E. J. Lacroix 806.

Le maire Fraser

Dans une lettre ouverte aux citoyens de Prince-Albert, le maire H. J. Fraser exprime sa reconnaissance pour l'honneur signalé qu'on lui a accordé en l'élisant par acclamation au poste de premier magistrat; et il promet de faire tout en son pouvoir pour promouvoir les intérêts de la ville. Il demande, en retour, la coopération et la bonne entente de tous les citoyens, afin d'assurer le bien public.

L. J. Brazziel, réélu maire par acclamation

GRAVELBOURG, Sask. — Pour le septième terme, L. J. Brazziel fut élu cette année par acclamation. Les conseillers: P. Huel, Henri Lemyre et Albert N. Forcier furent aussi élus par acclamation.

De même pour la municipalité rurale. Tous reçurent acclamation. Le maire Matt Brown, après quatre années d'office, se retira, et est remplacé par L. S. Nugent, ce dernier a été conseiller durant de nombreuses années.

E. J. Lautermilch, réélu pour la division No. 2., H. J. Parent, Coppen, pour la division 4. E. J. Britten, pour la division 6, et Wm. Paton, Sr., remplace L. S. Nugent, pour la division 5.

Pour la commission scolaire, Alexis Desautels et Omer Boisselle furent élus par acclamation.

WHITE STAR

Le préfet de la municipalité de Bucklan, M. Donald McLeod, a été élu par acclamation. Dans la division No 2 M. Henri Sarazin a obtenu cinquante voix et Robert Mitchell, vingt-huit, comme conseillers. Les autres conseillers ont été élus par acclamation.

ENCOURAGEZ NOS ANNONCEURS